



Patrick Demontigny, un des locataires de l'immeuble ravagé, a été légèrement incommodé par la fumée.

Incendie provoqué par du travail au noir

67 personnes sans logement

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

QUÉBEC — Soixante-sept personnes se sont retrouvées hier sans logement, à quatre jours de la fête de Noël, à la suite d'un incendie provoqué par des gens qui, selon toute vraisemblance, effectuaient du travail au noir en tentant de souder un tuyau qui coulait dans l'un des 30 logements de l'immeuble.

L'incendie, survenu au 77, Saint-Vallier-Est, a nécessité trois alarmes auprès du service des in-

cendies de la ville de Québec. La première pour amener les pompiers sur les lieux, la seconde quand on constaté que la fumée s'étendait au deuxième étage et la troisième quand on s'est aperçu que la fumée s'échappait aussi du troisième.

Patrick Demontigny et sa copine Kathy Parent qui incidemment devait fêter hier son 19e anniversaire de naissance se souviendront longtemps de cette journée. C'est dans leur appart-

Voir INCENDIE en A 2

EXCLUSIF ENTREVUE AVEC LE MAIRE DE LÉVIS

Seulement deux villes sur la Rive-Sud

Denis Guay voit plusieurs fusions à l'horizon

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

■ QUÉBEC — À plus ou moins long terme, les villes de la Rive-Sud seront fondues en deux grands pôles urbains situés de part et d'autre de la rivière Chaudière.

C'est là la vision du futur exprimée par le maire de Lévis, Denis Guay, au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL.

S'il n'a pas précisé chronologiquement sa pensée, le maire Guay n'en voit pas moins, fusionnées en une seule, les villes de Charny, Saint-Romuald, Pintendre et peut-être même aussi Saint-Henri et Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy si leurs populations devaient en exprimer le désir. Et sur la rive ouest de la rivière, dans une deuxième ville, tout le reste. En l'occurrence Bernières/Saint-Nicolas, Saint-Rédempteur et Saint-Étienne.

Pas question pour le maire Guay néanmoins de lancer tambours et trompettes pour autant. Il est très clair dans son esprit qu'une fusion entre deux entités municipales distinctes est une décision qui appartient bien

d'avantage aux populations qu'elle concerne qu'aux politiciens.

Sans plus reconnaître à ces derniers le rôle de faire connaître à leurs administrés les avantages éventuels d'une fusion et encore faut-il qu'il y en ait.

« Si c'est juste fusionner pour fusionner, comme certains le veulent, pour être maire d'une grosse ville, puis de se péter les bretelles pour après devenir député de cette même ville parce que tu t'es mis en évidence, alors là, je ne suis pas d'accord », a dit le maire avec couleur.

En revanche, là où le maire de la première ville de la Rive-Sud est résolument d'accord avec une fusion, c'est quand elle est porteuse d'économies d'échelle, de meilleurs services, de rationalisation, de synergie.

Consultant en finances municipales pour la



Denis Guay, C. maire de Lévis

Deux pôles urbains situés de part et d'autre de la Chaudière

Voir VILLES en A 2

AUTRE TEXTE

□ D'accord avec la date-butoir A 5

Train d'enfer



La plus grave catastrophe ferroviaire à survenir en Égypte a fait au moins 75 morts et 75 blessés hier, lorsque deux trains sont entrés en collision à Badrachaine, au sud du Caire. Le choc a été si fort qu'un wagon et une locomotive sont montés sur deux wagons de l'autre rame et les ont broyés, rendant extrêmement difficile le travail des secouristes. Les détails en page A9.

« Je veux être une personne respectable »

Le père de famille qui a volé de la nourriture regrette son geste

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ QUÉBEC — Un coup de tête, et voilà M.B. parti, colère au cœur, au supermarché, deux sacs sous le bras. Maladroitement, il y enfila du pâté, du poulet pané, des biscottes... Tous des trucs qui ne se retrouvent jamais dans les boîtes de la Saint-Vincent-de-Paul. Il y en a pour une soixantaine de dollars. Le voleur est pris en moins de deux.

« Un père de famille sans emploi pris à voler de la nourriture ». Ce titre publié en une du SOLEIL de dimanche a ému de nombreux lecteurs, qui tous voulaient venir en aide à « M.B. ».

À l'évidence, l'homme n'était pas un bandit. Devant le juge, samedi, il a avoué avec difficulté qu'il vivait de l'aide sociale. Pour ce père de famille de quatre enfants, âgé de 36 ans, le moment était particulièrement pénible. Dans l'esprit des gens présents, vite s'est insinué un doute : c'est par nécessité que ce vol a été commis.

UNE « CONNERIE »

« C'est toujours pas un exploit, c'est une connerie », exprime d'entrée de jeu notre « voleur », un peu mal à l'aise, à propos de son geste.

Me voilà chez lui, dans la petite cuisine où se serrent six personnes à l'heure du souper. Mais nous ne sommes que l'après-midi. « Les enfants ne savent rien, il faut venir quand ils sont à l'école », m'avait-il expliqué. Sa compagnie assiste à l'entrevue.

Ce vendredi-là, raconte M.B., le cou-

« C'est toujours pas un exploit, c'est une connerie »

ple s'est chicané à propos de la nourriture. Une discussion qui revient souvent sur le tapis. Une petite boîte fournie par la Saint-Vincent-de-Paul a tout déclenché : « Je suis écoeuré d'avoir des cannes. Les enfants connaissent pas grand-chose en fait de nourriture ». Mais vite, il tente de rattraper ses paroles : « Les gens ont bon cœur. À Noël, ils ont le cœur à fleur de peau. Mais j'suis quand même orgueilleux et on veut subvenir à nos besoins ».

Bref, M.B. ne veut surtout pas avoir l'air d'un ingrat, mais il a eu envie que ce jour-là, ses enfants voient un changement sur la table.

UN TYPE SURPRENANT

Dès l'abord, M.B. étonne. Il s'exprime avec aisance, sa diction est impeccable. À coup sûr, il a dû faire des études avancées, c'est un de ces « nouveaux pauvres », ceux qui n'auraient pas dû se retrouver sur la voie de la misère. Erreur : notre homme dit lire et écrire avec peine. Il vient d'un milieu pauvre, sans problème particulier, mais contre lequel il s'est révolté jeune. Il a toujours occupé des emplois manuels, mais depuis son arrivée à Québec, il y a six ans, les choses sont plus difficiles. Sa famille vit de l'aide sociale.

Voir RESPECTABLE en A 2

LES SPORTS



Une nouvelle vie

Guy Lafleur fait un retour par la grande porte avec le Canadien.

PAGE S 2

LES ARTS

L'ange Céline

Céline et René ont « adopté » une septuagénaire pendant deux jours.

PAGE B 3

LA MÉTÉO



Maximum 2, Minimum -5

Nuageux avec un peu de neige. Demain, plutôt nuageux. Détails en S 16.

QUÉBEC, 99¢ ANNÉE, NO 352
FLORIDE, 1,60 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

JOYEUSES FÊTES
À TOUS!
MERCI DE
VOTRE CONFIANCE.
DEVERGREEN

LES RETOURNÉS

INCENDIE

Pas assuré

Suite de la Une

ment que le feu s'est déclenché.

Visiblement secoué, le jeune homme expliquait hier qu'un copain leur avait fait don d'une laveuse et d'une sècheuse, des appareils électroménagers fort utiles quand on emménage pour une première fois.

Après les raccordements d'usage, le couple a constaté des fuites d'eau au niveau de la tuyauterie. Il a requis du propriétaire de l'immeuble de venir réparer le trouble, ce qui semble avoir tardé. Finalement, de fil en aiguille, quelqu'un leur a proposé d'envoyer des gens de leur connaissance pour effectuer la tâche.

Ce sont les soudeurs qui auraient déclenché l'incendie. « On a essayé de l'éteindre mais ça n'a pas marché, de dire M. Demontigny. L'un des hommes s'est brûlé à la main droite tandis que son copain s'est coupé en essayant de défoncer le mur. Quand ils ont vu l'immensité des dégâts ils ont déguerpi. »

Le jeune couple risque de perdre beaucoup: le logement n'est pas assuré. « On a essayé mais les compagnies d'assurance refusent de nous assurer dans ce secteur ou demandent des sommes astronomiques », soutient le jeune homme. Pour qui passait sur la rue voisine, rien n'aurait laissé croire à un incendie aussi important. Aucune flamme ne s'échappait. Juste une fumée qui circulait à l'intérieur des murs.

Les habitants des différents logements ont été pris en charge par la Croix-Rouge. Ils pourront regagner leur domicile dès que le service d'électricité aura été rétabli après les vérifications essentielles.

RESPECTABLE

La drogue

Suite de la Une

Son handicap majeur, il ne l'a vaincu qu'il y a trois mois: consommation de drogue. « Depuis dix ans, je me shootais », avoue-t-il. Il a rencontré sa blonde il y a cinq ans. Aux deux enfants qu'elle avait s'en sont ajoutés deux. Ils ont deux ans, trois ans et demi, 10 et 12 ans. Le plus vieux est gravement malade, ce qui a ajouté à la lourdeur des responsabilités. « C'est pas évident que, parce que tu rencontres une fille avec des enfants, t'arrêtes comme ça de consommer », tente-t-il d'expliquer. Il a fallu six thérapies avant de voir la lueur au bout du tunnel.

La fragilité est grande, mais le jeune homme se montre confiant. « J'ai eu trop mal pour recommencer. »

DOSSIER JUDICIAIRE

La semaine dernière, ce n'est qu'après une nuit en prison que M.B. a réalisé l'ampleur de sa bêtise. Il est en probation pour un autre méfait commis il y a un an et demi, alors qu'il consommait encore de la drogue. Cette fois-là, il a tenté de vendre un bijou à un commis de restaurant, qui ne voulait rien savoir. M.B. devient agressif, il crie: « Donne-moi 20 \$ ». Mais voilà qu'une heure plus tard, il réalise ce qu'il a fait, et revient au restaurant. « J'ai fait une gaffe, appelle la police », dit-il au commis étonné. Il a écopé d'une sentence suspendue. Le juge a été d'autant plus clément qu'il avait entrepris des démarches pour une thérapie.

En janvier, il connaîtra sa sentence pour son second délit. « Je suis prêt à assumer les conséquences de mon geste, je ne veux pas tenter de me disculper. »

Assise à la table de cuisine, j'écoute sidérée cet homme raconter son histoire. Autour de nous, l'appartement ne ment pas: tout, ou presque, est vieux, abîmé. Les murs ont grandement besoin de peinture. Et au milieu du décor, un homme et une femme qui me disent que ce n'est pas parce qu'ils ont des problèmes matériels qu'ils sont à plaindre. Qu'il y en a de bien pires qu'eux. Qu'ils ont accepté cette entrevue par solidarité avec ceux qui sont dans la misère, pour leur lancer un message d'espoir.

Et ils en remettent: « Nos enfants sont heureux, ils sont épanouis. C'est pas une question d'argent qui va m'empêcher d'être bien avec eux », dira le père.

L'émotion monte et descend tour à tour. À un certain moment, M.B. lâche un gros morceau: « J'suis un adulte, mais des fois j'ai l'impression d'avoir encore mon cœur de petit enfant. J'aimerais ça, moi aussi, recevoir un cadeau. Ça fait des années qu'on ne s'en est pas donné... » Entre lui et sa blonde, un courant passe, je suis gênée d'être là à les questionner sur leur intimité.

Et la charité, comment la perçoit-il? « C'est un cercle vicieux que je voudrais briser. C'est par moi-même que j'veis finir par m'en sortir. Je veux être une personne respectable. Je vais y mettre le temps... » Mais il sait, même si ça le choque un peu, qu'il ne peut refuser pour l'instant ce qu'on lui offre, à cause des enfants.

La réponse finale, venue hier, est toutefois à la mesure de cet homme que l'on sent généreux. Quand je l'appelle pour lui donner le nom d'une quatrième personne désirant l'aider, il rétorque, avec la même douceur qu'il a manifestée tout au long de nos échanges: « S'il y en a d'autres qui appellent, remerciez-les, et dites-leur qu'on en a eu assez, que d'autres que nous en ont bien besoin aussi... »

VILLES

Croissance

Suite de la Une

ville de Lévis avant d'être élu maire, témoin aux premières loges de la fusion Lévis-Lauzon-Saint-David, il puise dans ce qu'il a à portée de main. « On va être près de 800 \$ de taxes de moins pour une maison de 85 000 \$ que n'importe quelle autre ville de la grande région de Québec », illustre-t-il comme résultante.

RETOMBÉES

Il y a plus en terme de retombées de la fusion, selon lui. Notamment les 30 millions \$ en développements résidentiel ainsi qu'industriel et commercial dont a bénéficié Lévis cette année.

« Il y a croissance de l'évaluation parce qu'on a arrêté de se chicaner et de concurrencer pour attirer des gens à coups de piastres. Maintenant,

on n'a plus besoin de payer les promoteurs », a résumé le maire Guay.

C'est dans ce contexte de retombées positives que le maire situe une éventuelle fusion avec sa ville-soeur de Pintendre avec laquelle Lévis partage déjà la police, l'eau, les déchets domestiques, etc.

« C'est une évolution tout à fait normale. On ne se brusque pas, on ne se bouscule pas, on fait voir combien on économise quand on travaille ensemble. La population le comprend. Et elle va demander la fusion un jour », assure-t-il.

Dans sa tête de maire et d'expert, M. Guay situe la ville idéale à 50 000 ou 60 000 habitants. Selon lui, « une belle ville, proche de la population, près des gens, qui peut être administrée avec une dizaine d'élus ».

Le plafond critique, toujours selon le maire de Lévis, se situe au niveau de 75 000 habitants, « même une ville comme Sainte-Foy avec beaucoup de revenus ». Par-delà ce plafond, pense-t-il, vaudrait mieux viser le centre urbain de 300 000 personnes ou davantage avec une philosophie de quartier très concrète pour rester près des administrés.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale	3 à 5
Le Québec et le Canada	6 à 8
Le Monde	9
Opinions	12 et 13

CAHIER B

Week-end Magazine	1 et 2
Arts et spectacles	3 à 8
Votre agenda	5
Ce soir à la télé	7
Jeux et B.D.	6 et 7

CAHIER C

Questions d'argent	1 à 10
Consommation	1
Bourses	4 à 6
Annonces classées	7 à 9
Décès	9 et 10

TABLOID SPORTS

Claude Larochelle	5
Statistiques	10 à 13

SERVICES

Abonnements	686-3344
Publicité générale	686-3270
Annonces classées	686-3311
Rédaction	686-3394
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis, Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hughes-Rand, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 21-12-95

5-7-7

7-7-5-5

BANCO

tirage du 21-12-95

2-9-11-18-21-23-26-29-32-34-36-37-38-41-49-61-62-63-67-68

PRÉCISION

Le SOLEIL a publié, le 3 novembre, un article faisant état d'un recours engagé par le responsable de la Grande Chevauchée, M. Jacques Robidas, contre les responsables des Médiévaux.

Selon le texte, ce recours était basé sur les articles 316 et 317 du code civil qui stipulent notamment « qu'en cas de fraude à l'égard de la personne morale, le tribunal peut, à la demande de tout intéressé, tenir les fondateurs, les administrateurs, les autres dirigeants ou les membres de la personne morale qui ont participé à l'acte reproché ou en ont tiré un profit personnel, responsables, dans la mesure qu'il indique du préjudice subi par la personne morale ».

L'article du SOLEIL citait M. Robidas disant qu'il avait été victime d'une « fraude » parce que les responsables des Médiévaux l'avaient induit en erreur dans la présentation du montage financier de la Chevauchée. Il expliquait notamment qu'on lui avait garanti qu'une subvention de 100 000 \$ de la Banque fédérale de développement serait consacrée au paiement des frais de la Chevauchée alors que cette subvention a été donnée en garantie à la Banque Nationale du Canada pour obtenir une marge de crédit.

À la suite de cet article, M. Robidas a communiqué avec nous pour nous expliquer que dans son esprit il ne s'agissait pas d'une question de fraude au sens criminel du terme, mais qu'il affirmait plutôt qu'on avait abusé de sa bonne foi.

Le SOLEIL partage son interprétation des faits: notre journaliste n'a jamais prétendu ou n'a jamais voulu prétendre qu'il s'agissait d'un cas de fraude au sens criminel du terme, mais plutôt que M. Robidas croyait que sa bonne foi avait été abusée lorsqu'il a signé des contrats alors que les dirigeants des Médiévaux n'étaient pas assurés de commandites suffisantes pour assumer toutes ses dépenses.

RÉFLEXION

Comment vous faire des ennemis? Vous n'avez qu'à tenter de changer quelque chose (Woodrow Wilson).

NOËL CHEZ TWIK... L'IDÉE EST DANS LA BOÎTE!



GANTS SUÈDE DOUBLÉ TRICOT 19.99

Des gants en suède souple avec poignet à attache réglable adhésive, nervures ton sur ton. À offrir en noir, café, forêt. 6 1/2 à 8.

FOULARD ET GANTS ANGORA 19.99

Un ensemble coordonné exclusif d'Italie dans la boîte Simons! Foulard et gants à offrir en noir, naturel, vert, beige, marine, rouge, gris chiné.



LE CARDIGAN CÂBLES ET CLIPS 49.95

Exclusif, pure laine shetland, attaches métalliques. Vert canard ou loden, marine, lavande, rouge ou gris chiné. P.m.g. Rég. 64.95*

LA CHEMISE FLANELLE CARREAUX 29.95

Coupe ample, intérieur du col, boutonniers et revers à doublure bleu chambray. Flanelle pur coton en 10 combinaisons de carreaux. P.m.g.



LE CARDIGAN LAINE BOUILLIE BRODÉ FLEURS 79.95

Un cadeau exclusif pour twik dans la boîte Simons! Superbe cardigan pure laine bouillie, chaude et confortable, avec bordure garnies de fleurs ton sur ton en marine ou maïs. P.m.g. Rég. 95.00*

MAGASINEZ CE SOIR JUSQU'À 21 H 00
DEMAIN SAMEDI DE 9 H 30 À 17 H 00
DIMANCHE 24 DÉCEMBRE DE MIDI À 17 H 00

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS



La Société des parcs n'a pas l'intention de s'effacer devant l'investisseur Guy Drouin.

JARDIN ZOOLOGIQUE

Oui aux millions \$ du «Village»

Mais non à ses conditions...

MICHEL CORBEIL

Le Soleil

■ QUÉBEC — Tous les acteurs qui se débattent dans le dossier de la privatisation du Zoo provincial sont contents des millions de dollars que le Village des Sports veut y investir. Mais pas un n'est prêt à accepter toutes ses conditions.

Hier, pendant que le ministre Jacques Brassard se refusait à tout commentaire, la ville de Charlesbourg, les fonctionnaires et les deux Sociétés à but non lucratif engagées dans le débat ont tous accueilli favorablement l'intention du président du Village des Sports, Guy Drouin, d'injecter de forts montants pour relancer une institution en pleine déroute.

Ce dernier a révélé au SOLEIL qu'il veut tripler en un an l'achalandage au Jardin zoologique, par des travaux de 5 millions \$. Cette somme atteindrait 50 millions \$ en comptant le complexe récréo-touristique qu'il veut aménager à moyen terme. M. Drouin veut être seul propriétaire, payer dix fois moins de taxes et ne pas embaucher les employés du gouvernement travaillant au zoo.

Le maire de Charlesbourg, Ralph Mercier, croit que les capitaux privés sont nécessaires pour «dynamiser» l'endroit. Il se dit prêt à céder à des conditions avantageuses les terrains que M. Drouin vise pour mener à bien ses plans à long terme.

Mais il est hors de question de réviser à la baisse les quelque 700 000 \$ en taxes que verse le zoo à la municipalité. M. Mercier en fait une question d'équité pour des contribuables qui n'ont pas à faire un cadeau à une entreprise «qui a pour mission de faire des profits».

La présidente du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), Danielle-Maude Gosselin, croit qu'un partenariat avec le secteur privé est à développer. Mais l'État ne doit pas privatiser parce que le zoo «fait partie de notre patrimoine collectif».

À l'homme d'affaires qui voudrait conclure un contrat avec le gouvernement pour obtenir les services des fonctionnaires clés, elle réplique que le Code du travail est clair: hériter de l'en-

droit, c'est hériter de la convention collective si les employés décident de quitter la fonction publique pour continuer de travailler au Jardin.

La Société des parcs de sciences naturelles, à qui le gouvernement provincial veut remettre les clés du Zoo en même temps que celle de l'Aquarium, situé à Sainte-Foy, se réjouit de la sortie publique de M. Drouin. Pour son secrétaire exécutif, le haut fonctionnaire qui dirige les deux établissements pour Québec, Jean-Paul Bédard, «c'est une bonne nouvelle. Un signal de quelqu'un qui veut que le zoo cesse de vivre».

Mais la Société des parcs n'a pas l'intention de s'effacer devant l'investisseur. M. Bédard décèle dans les déclarations une stratégie de négociation. Québec, avance-t-il, doit signer rapidement avec sa Société pour lui donner les deux endroits. Après cela, prédit-il, les ententes avec M. Drouin ne seront que modalités à ratifier.

Membre de la Société des parcs, la Chambre de commerce de Sainte-Foy suggère que M. Drouin sera maître des millions \$ qu'il injectera. Pour le reste, il devra composer avec la Société, comme avec d'autres investisseurs, comme le village huron, qui veut consacrer 2 millions \$ pour le site. La Chambre n'est pas inquiète que l'homme d'affaires ne s'intéresse pas à l'Aquarium: elle approchera d'autres investisseurs, disent ses porte-parole, Pierre Gélinas et Yves Lachance.

Finalement, la Société zoologique de Québec indique qu'elle revendique toujours une «place de choix» dans ce que sera le zoo à l'avenir. Cette dernière a entraîné Québec en cour pour l'empêcher de vendre le Jardin à qui il le voulait. Elle a perdu sa cause, mais maintient que l'entente, signée par l'ex-ministre libéral Pierre Paradis, constitue un contrat en bonne et due forme.

Sauvé grâce à son cellulaire

Perdu en plein bois et souffrant d'engelures, il signale lui-même sa disparition aux policiers

JEAN-MARC SALVET

Le Soleil

■ BREAKEYVILLE — Daniel Parent peut remercier le ciel d'être parti à la chasse avec son téléphone cellulaire, hier matin. Perdu en plein bois et souffrant d'engelures, il a lui-même signalé sa disparition aux policiers grâce à l'appareil qu'il avait glissé dans ses poches.

Le jeune homme de 27 ans a été retrouvé vers 15 h, soit huit heures après le début de son escapade, à plus d'un kilomètre de son point de départ, rue des Ruisseaux, à Breakeyville.

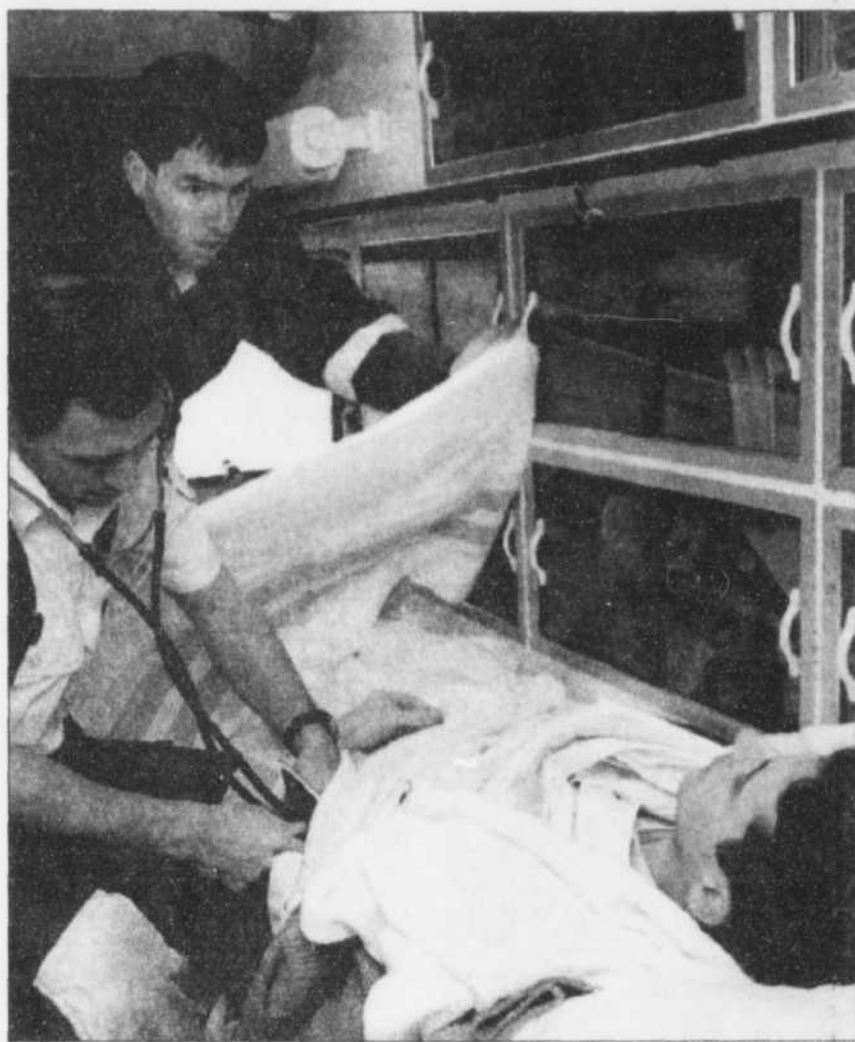
«Il a été chanceux. Une heure plus tard et le soleil était couché, ce qui aurait compliqué les recherches et réduit les chances de le retrouver en bonne santé», commentait le sergent Martin Vézina, de la police de Chaudière-Etchemin, alors que le chasseur quittait les lieux en ambulance.

Les deux hommes ont pu s'entretenir régulièrement par téléphone pendant les recherches, ce qui a permis au disparu de garder le moral. Il a fait feu vers le ciel à plusieurs reprises afin d'indiquer aux secouristes dans quel secteur il se trouvait. L'écho empêchait cependant toute localisation précise.

À 14 h, les piles de son téléphone ont flanché. Mais il savait que des motoneigistes bénévoles participaient activement aux recherches.

C'est d'ailleurs l'un d'eux, Serge Gagné, qui l'a découvert une heure plus tard au milieu de nulle part. À son arrivée, le jeune homme était fourbu, mais souriant.

Avant que les ambulanciers le



Daniel Parent a reçu les premiers soins avant d'être conduit au CHUL.

conduisent au CHUL, il a raconté aux journalistes qu'il s'était aventuré hors des sentiers. «Une erreur», a-t-il admis, avant d'ajouter qu'il avait «eu peur d'y rester».

Chaque fois qu'il faisait un pas, il s'enfonçait davantage dans la neige. «J'en avais jusque-là» a-t-il dit, en

pointant du doigt son nombril.

En plus des engelures aux extrémités du corps, Daniel Parent, qui vit à Saint-Romuald, souffrait également d'hypothermie.

«Il était temps qu'il sorte de là. C'est vraiment le téléphone qui l'a sauvé», a conclu le sergent Vézina.

Lemay coupable de meurtre prémédité

ANNIE MORIN

Le Soleil

■ QUÉBEC — Gaétan Lemay, 27 ans, a été reconnu coupable du meurtre prémédité d'André Rodrigue, hier après-midi au palais de justice de Québec. Condamné à l'emprisonnement à perpétuité, il devra purger au moins 25 ans de pénitencier pour son crime.

Le jury, composé de neuf femmes et trois hommes, a conclu à la culpabilité de Lemay après deux jours de délibération. Vers 15h30 hier, la sentence est tombée. Le coupable de meurtre avec préméditation ne peut présenter de requête de libération conditionnelle avant 25 ans.

L'épisode du crime remonte en avril 1994 alors que le corps d'André Rodrigue avait été retrouvé sur un terrain vague au nord de Beauport.

Le trafiquant de drogue de 23 ans avait été abattu d'une balle de calibre .12 à la tête, victime d'un règlement de comptes. En octobre la même année, Lemay était accusé du meurtre de cet ami à qui il devait 600 \$. Les policiers avaient pu remonter jusqu'à lui après avoir reçu des informations de la part de témoins. Lemay était déjà détenu depuis juillet 1994, après avoir été arrêté par la Gendarmerie royale du Canada lors d'une descente pour stupéfiants.

UN DÉLATEUR TÉMOIGNE

Le procès avait démarré rondement le 11 décembre avec une succession

d'experts et de témoins à la barre. Le deuxième jour, le délateur des Hell's Angels, Michel Caron, a présenté un témoignage incriminant contre Lemay, un ancien revendeur de PCP qui

travaillait pour lui. En contre-interrogatoire, Caron a admis sa propre participation au meurtre de Jacques Ferland ainsi qu'à de nombreux autres complots du même genre. Le délateur témoignait pour la première fois pour le compte de la poursuite. Il semble que l'expérience ait porté fruit.

Le procureur de la Couronne, Me René Verret, a insisté sur le fait que Lemay a confié être l'auteur du crime à deux personnes, en l'occurrence Michel Caron et Nancy Larouche. L'avocat de la dé-

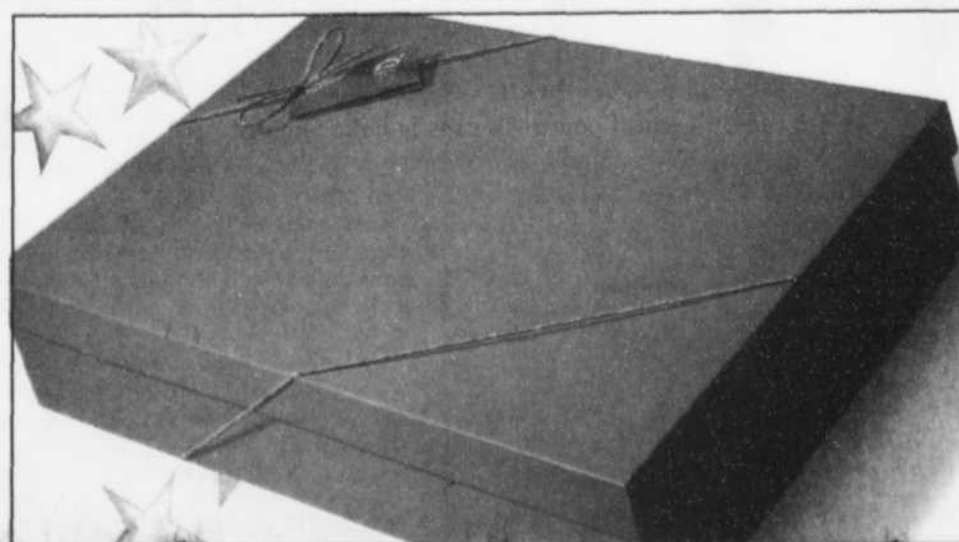
fense, Me Martin Tremblay, a cependant rappelé que son client avait décrit le meurtre de deux façons différentes.

Le juge André Trotier a finalement dénié ces témoins à cause de leurs antécédents judiciaires.

Seul témoin pour sa défense, Lemay a tenté de faire porter la responsabilité du meurtre sur le délateur Caron. Selon ses dires, il n'aurait pas tué un ami pour une dette de 600 \$. Les jurés n'ont visiblement pas cru la version du coupable.



Gaétan Lemay, lors de son arrestation, en 1994, accompagné de l'enquêteur Guy Fouquet, de la Sûreté municipale de Québec.



À NOËL...
L'IDÉE EST DANS LA BOÎTE!

Demandez-la... C'est gratuit!

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

COUP D'OEIL SUR LES RÉGIONS



CHARNY

Une tire-lire cochonne

C'est dans un grand éclat de rire mais aussi très sérieusement que 14 étudiants de l'école secondaire Les Etchemins se sont lancés en affaires dans le cadre du programme Jeunes Entreprises. Une affaire nommée «Cochone'Rit» qui fabrique des tire-lire et compte bien en vendre 150 pour Noël. Et 350 d'ici à la fin de l'année scolaire. «Un produit de qualité», affirment comme il se doit, de g. à dr., Mathieu Roy, vice-président finances; Emmanuelle Normandeau, vice-présidente ressources humaines; Mélanie Gourde, vice-présidente marketing; Catherine Dorval, présidente; Natacha Dionne, vice-présidente production; Robert Coulombe, vice-président administration, des étudiants de secondaire V supervisés Pierre-Emile Dulong.

PORTNEUF

La Jacques-Cartier reprend sa place

Avec l'été qu'elle vient de connaître au niveau de la fréquentation et de la montaison, il est maintenant permis de croire que la Jacques-Cartier est sur le point de

reprendre sa place comme rivière à saumons au Québec. Depuis l'ouverture de la zec de la rivière Jacques-Cartier, jamais on avait connu un achalandage aussi prononcé. En 1995, il y a eu 974 journées de pêche. Pour ce qui est de la montaison, 1102 saumons ont été enregistrés à la passe migratoire de Donnacona. Paradoxalement, les résultats de pêche furent moins bons cette année. Seule-

ment 73 prises ont été rapportées. Le plus gros saumon capturé mesurait 91 centimètres et pesait 8,6 kilogrammes. En moyenne, les saumons pêchés pesaient 3,2 kilos et mesuraient 65 centimètres. Afin de continuer d'augmenter la quantité de saumons dans la rivière Jacques-Cartier, les dirigeants de la zec ont procédé à l'ensemencement de 35 000 saumoneaux au cours de l'été, en plus de placer en incubateur 170 000 oeufs. Enfin, mentionnons que 16 515 personnes ont payé 1\$ pour visiter la passe migratoire de Donnacona et y admirer les saumons entre juin et septembre. M.G.

QUÉBEC

Gilles Lesage remplace Jacques Guay

Gilles Lesage, journaliste à l'Assemblée nationale pour le compte du quotidien Le Devoir, prendra la relève du défunt Jacques Guay en assumant sa charge d'enseignement au Département d'information et de communication de l'université Laval. M. Lesage s'offre un congé sans solde pour le trimestre d'hiver 1996 afin de se consacrer à plein temps à l'enseignement et à la direction du journal étudiant L'Exemplaire. «Je vais essayer de communiquer mon expérience aux jeunes qui veulent se lancer dans ce métier extraordinaire», a-t-il confié, visiblement enchanté de sa nouvelle position. M. Lesage a déjà



Gilles Lesage

enseigné à l'université Laval entre 1975 et 1980 et de nouveau au cours de l'année scolaire 1991-1992. Il n'en est donc pas à ses premières armes. A.M.

RIVIÈRE-À-PIERRE
Comité pour la survie du train

Un comité de survie visant le maintien du tronçon ferroviaire entre Montréal et Jonquière vient de voir le jour à Rivière-à-Pierre, municipalité par laquelle le train de passagers de Via Rail transite. Le comité présidé par Robert Moisan entend poursuivre les démarches entreprises au cours de la dernière année pour que la municipalité garde ce service de transport utilisé par bon nombre de résidents. Il y a un an, une cinquantaine de personnes accompagnées par le député fédéral Pierre de Savoye, avaient pendu l'effigie du ministre fédéral des Transports, Doug Young, à la gare Via de Rivière-à-Pierre pour manifester contre son intention d'abolir ce service de passagers. À ce moment, M. de Savoye avait demandé l'imposition d'un moratoire sur la dislocation du réseau ferroviaire et sur l'abandon de certains services comme celui de Montréal/Rivière-à-Pierre/Jonquière. M.G.

LÉVIS

Une usine désaffectée flambe

La police de Lévis a ouvert une enquête sur l'incendie qui a ravagé une ancienne usine désaffectée appartenant à Permacon, dans la nuit de mercredi à hier, sur le

boulevard de la Rive-Sud. L'incendie, qui a presque entièrement détruit le bâtiment, a nécessité une alerte générale. Selon le policier Guy Poirier, rien ne permet pour l'instant d'affirmer que cet incendie a été allumé par une main criminelle. Des pompiers ont déclaré que des jeunes entraient souvent dans le bâtiment pour y faire la fête.

SAINTÉ-FOY
Recherché

Le service de police de la ville de Sainte-Foy recherche un individu qui a commis de nombreux vols à l'intérieur de distributeurs à café sur le territoire de l'université Laval et dans des édifices à bureaux. Michel Olivier, né le 6 janvier 1959, mesure 1m68 et pèse 59kg. Comme la photo n'est pas récente, Olivier a aujourd'hui les cheveux courts et un début de calvitie de chaque côté de la tête. Toute personne pouvant fournir des renseignements permettant l'arrestation de cet homme peut communiquer au (418) 654-4261.

RIMOUSKI

Voies de faits sur des vieux: 250\$ d'amende

CARL THERIAULT

collaboration spéciale

RIMOUSKI — Le juge Richard Côté a reconnu, mercredi, M^{me} Gertrude Potvin coupable de l'un des deux chefs d'accusations de voies de faits simples à l'encontre de M^{me} Marguerite Carpentier, une ex-pensionnaire du pavillon pour personnes âgées Gertrude-Potvin de Rimouski.

M^{me} Potvin, âgée de 70 ans, a été condamnée à 250\$ d'amendes en plus de devoir garder la paix pendant une période de six ans en vertu d'une ordonnance de probation.

INCROYABLE

Le juge Richard Côté a affirmé ne pas croire la version de M^{me} Potvin sur les événements survenus en octobre et novembre 1992 dans la salle à manger de la résidence Potvin, les propos de M^{me} Potvin étaient, dit-il, assortis d'invéctives. «La société ne tolère pas que les aînés soient maltraités», a rappelé le juge constatant que l'accusée a été suffisamment «stigmatisée» par l'impact de la couverture médiatique pour justifier une sentence légère dans le cas de voies de faits simples.

Le juge s'est demandé comment M^{me} Marguerite Carpentier avait pu au même moment être «tournée délicatement» par M^{me} Potvin et «retenue pour ne pas tomber».

UN TÉMOIN FIABLE

Il a plutôt retenu la version d'un témoin, une ex-cuisinière, M^{me} Thérèse Pelletier, qui avait déclaré lors du procès avoir plutôt vu M^{me} Carpentier «r voler vers l'avant».

Sur le deuxième chef d'accusation, le juge a affirmé ne pas avoir de preuves que les marques constatées sur l'un des bras de M^{me} Carpentier aient pu être causées par M^{me} Potvin en juin 1993.

L'avocat de la défense, M^{me} Gilles Gagnon, se laissera la période des Fêtes pour décider s'il en appellera ou non de la décision rendue par le juge Côté.

Six autres chefs d'accusations de voies de fait contre Gertrude et Léonidas Potvin devraient normalement être entendus en avril 1996. La maison d'hébergement de 24 pensionnaires avait été fermée en novembre 1994 par la Sûreté municipale de Rimouski.

Le lien Gaspésie-Côte-Nord remis en cause

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

GASPÉ — Bien qu'il garantisse le retour du lien maritime Gaspésie-Anticosti-Côte-Nord pour l'été 1996, le président de Croisières Nordik, Louis-Marie Beaulieu indique que l'avenir à long terme de la navette dépendra des appuis financiers que la compagnie recevra des régions desservies.

Croisières Nordik, une filiale du Groupe Desgagnés, a essuyé des déficits importants au cours de ses deux premières années d'activités, 1,4 million\$ en 1994 et 700 000\$ l'an passé, même si le navire Nordik Passeur a transporté 10 268 passagers, comparativement à 6800 en 1994, une hausse de 48,5%.

M. Beaulieu estime que les milieux favorisés par le lien maritime doivent contribuer davantage au maintien du service qui rejoint les quais de Rivière-

au-Renard, Port-Menier, Havre-Saint-Pierre et Baie-Johan-Beetz.

«Je m'adresse aux maires, aux MRC, aux organismes de développement, aux bénéficiaires du service, donc les entrepreneurs en tourisme, les dirigeants d'associations, d'organismes de développement, au ministère du Tourisme. Desgagnés a fait au-delà de ce qu'était prévu pour Croisières Nordik; nous avons investi quatre millions\$, nous avons perdu deux millions\$. L'engouement et le taux de satisfaction de la clientèle (97,7% en 1995) font en sorte que nous respectons notre engagement de trois ans, c'est sûr».

«Mais la décision sera facile à prendre si on ne récupère pas en 1996 le déficit de 700 000\$. On fermera. Ce n'est pas une menace, c'est une constatation. Au conseil d'administration seulement, la décision ne faisait pas de doute, ils ne voulaient pas revenir en

1996», raconte d'un trait Louis-Marie Beaulieu.

Il s'attend donc à ce que tous les gens intéressés à la pérennité de Croisières Nordik fassent en sorte que la compagnie atteigne au moins l'équilibre budgétaire en 1996, d'où la «récupération» de 700 000\$. Il se dit conscient que les régions ne peuvent fournir la totalité de cette somme, et qu'une autre hausse de clientèle, 40% par exemple, combinée à un appui financier régional, feront probablement l'affaire.

«On a dû faire la promotion de régions touristiques peu connues, depuis deux ans, en plus d'instaurer le service. Nous avons dépensé 1,1 million\$ en publicité pour faire découvrir Natashquan, Anticosti, Havre-Saint-Pierre. La Gaspésie était plus connue. Trente-six pour 100 des gens qui ont pris le bateau ne seraient pas venus dans ces régions. En tout et par tout, nous avons reçu une aide de

100 000\$ de Tourisme Québec et de Tourisme Canada», poursuit le président de Croisières Nordik.

Les retombées attribuables à ce service maritime sont évaluées par le Groupe Desgagnés à 7,4 millions\$ dans les quatre régions, Gaspésie, Anticosti, Côte-Nord et Basse-Côte-Nord.

Louis-Marie Beaulieu suggère aux groupes intéressés à l'avenir du lien de choisir «demain matin pour commencer à travailler. C'est un choix des gens. En août, on va déjà savoir si on revient en 1997, puisqu'on connaîtra les statistiques d'achalandage. Pour nous, c'est la fin des sorties de fonds».

En juillet, Louis-Marie Beaulieu confiait au SOLEIL sa déception face à la collaboration timide de certains entrepreneurs touristiques de la Gaspésie et d'Anticosti, alors qu'il qualifiait d'exceptionnel l'appui reçu sur la rive nord.

AVENTURE

ELECTRONIQUE

PROFITEZ DE CES OFFRES EXCEPTIONNELLES!

INTERNET
3 MOIS D'ACCÈS COMPLET

PLUS 30 HEURES DE JOUR

SEULEMENT 29.97\$

540 HEURES GRATUITES

Début en magasin

PLUS 120 HEURES DE JOUR

SEULEMENT 59.97\$

"MAC POUR LES FÊTES"
NE PAYEZ RIEN AVANT MAI 1996

AUCUN INTÉRÊT AUCUN PAIEMENT
Dépôt de 20% de la facture totale exigible.
Sur produits Apple sélectionnés.

5200CD 8/500

- Processeur PowerPC 603RISC/75MHz avec co-processeur mathématique
- Disque dur 500Mo IDE
- Mémoire 8Mo extensible à 64Mo
- Lecteur Apple SuperDrive 1.44Mo
- Lecteur CD-ROM AppleCD900
- Mémoire vidéo 1Mo
- Carte de son stéréo 16-bit
- Fax/Modem 14.4 Kbps
- Moniteur couleur 15"

2599⁰⁰

GRATUIT 28 LOGICIELS
Val. : 350.00

6200CD

- Processeur PowerPC 603 RISC/75MHz avec co-processeur mathématique
- Disque dur 1Go IDE
- Mémoire 8Mo extensible à 64Mo
- Lecteur Apple SuperDrive 3.5" HD
- Lecteur CD-ROM AppleCD900
- Moniteur couleur 15"
- Fax/Modem 14.4 Kbps

2999⁰⁰

BARBAIS 400⁰⁰
Reg. : 3299.00

STYLEWRITER 2400 COULEUR

- Imprimante couleur
- Résolution 720 x 360 ppp en noir
- Vitesse d'impression 3ppm
- 64 fontes "TrueType"
- Alimenteur multiples formats (jusqu'à 100 feuilles)

499⁰⁰

BARBAIS 90⁰⁰
Reg. : 679.00

5300CD

- Processeur PowerPC 603RISC/100MHz avec co-processeur mathématique
- Disque dur 1.2 Go
- Mémoire 16Mo extensible à 64Mo
- Lecteur Apple SuperDrive 1.44Mo
- Lecteur CD-ROM AppleCD900
- Mémoire vidéo 1Mo
- Carte de son stéréo 16-bit
- Fax/Modem 28.8 Kbps
- Moniteur couleur 15"

4099⁰⁰

GRATUIT 28 LOGICIELS
Val. : 350.00

TV SYNTHÉTISATEUR

NOUVEAU

4099⁰⁰

STYLEWRITER 1200

- Imprimante à jet d'encre
- Résolution de 720x360 ppp
- Vitesse d'impression de 3ppm
- 64 polices de caractère "TrueType", téléchargeables

279⁰⁰

BARBAIS 190⁰⁰
Reg. : 599.00

VASTE SÉLECTIONS PARMIS LES LOGICIELS LES PLUS POPULAIRES!

NOUS SERONS OUVERT LE 26 DÉCEMBRE POUR LE BOXING DAY DE 13h À 18h.

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé que la marchandise en stock.

QUÉBEC

Place Lebourgneuf
5500 boul. Des Gradients
(418) 628-5500

LÉVIS

Galerias Chagnon
300 Côte du Passage
(418) 835-5500

CHICOUTIMI

394 boul. Des Saguenéens
(418) 698-3940

MAINTENANT OUVERT

Lundi au Vendredi
de 9H30 à 21H

SAMEDI de 9H à 17H
DIMANCHE de 10H à 17H

BOUTIQUES

• Galeries de la Capitale • Place l'Éclair de Lys • Place Laurier • Place du Royaume (Chicoutimi) • Place de Ville (Saguenéens)
• Centre Rivière du Loup • Carrefour St-Georges-de-Beauce • La Grande Place (Rimouski) • Carrefour Alma (Alma)

CROSS

DÉPUIS 1846

GARANTIE À VIE

GARANTIE À VIE

GARANTIE À VIE

BOUTIQUE DU

Style

PLACE LAURIER
PLACE LAURIER

Le plus grand choix de plumes et crayons aux meilleurs prix garantis*

GRAVURE SUR PLACE



À ce temps-ci de l'année, la féerie des Fêtes transforme complètement la maison qu'habitent Elizabeth, Jessica, Luce et Michel Ricard, à Cap-Rouge

La maison des Ricard devient musée pour le temps des Fêtes

LISE FOURNIER
Le Soleil

■ QUÉBEC — Michel Ricard, de Cap-Rouge, ne fait pas que décorer sa maison pour la période des Fêtes, il la transforme en musée. Beaucoup de ses décorations de Noël sont en effet des pièces d'antiquité. Ainsi de vieux pères Noël bourrés de paille, fabriqués juste après la guerre, sont posés à côté de grosses boules de Noël datant du début des années 50 et de petits moutons probablement tout aussi vieux. Et dans l'entrée, un vieux traîneau d'enfants rappelle les Noël d'antan.

Mais chez les Ricard, la tradition de Noël se vit autrement et jusque dans les moindres détails. Par exemple, on mange dans de la vaisselle de Noël, antique il va sans dire. Quant aux recettes, elles sont tirées de vieux magazines Country Home des années 50. «J'aime bien fouiller dans ses vieux livres quand je reçois des amis», déclare ce professeur qui est aussi un collectionneur avisé. Cette passion des vieux objets de Noël est

née, il y a environ cinq ans et depuis, dit-il, «je visite les antiquaires régulièrement avec l'espoir de faire une trouvaille». L'une de celles-ci est un sapin allemand fait de plumes d'oies. Un objet extrêmement rare, affirme Michel Ricard.

C'est généralement à la fin novembre que Michel, sa femme Luce et leurs deux filles commencent à sortir les boîtes de Noël. Des dizaines et des dizaines qu'il faut manipuler avec

soin car chacune contient des trésors. Sa petite collection de boules en cocottes, par exemple, vaut bien dans les 100 \$. «C'est un peu comme si on déménageait, explique Luce car nous changeons les cadres et les lampes, nous déplaçons les meubles, bref c'est complètement différent.

Et l'effet est à la fois chaleureux et saisissant d'autant plus qu'il s'harmonise avec le style de la maison que M. Ricard a façonnée d'antiquités. C'est lui qui avait racheté, il y a quelques années, tous les confessionnaux de l'Église Saint-Vincent-de-Paul de Québec.

Aujourd'hui, toutes ces portes ornent les garde-robes de sa maison et les boiseries ont été récupérées dans le salon et la chambre à coucher. Ajoutez à cela les centaines d'antiquités de Noël que Michel Ricard a collectionnées et vous aurez l'impression de fêter Noël à une autre époque.

Denis Guay se dit d'accord avec la date-butoir pour les fusions

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

QUÉBEC — Le maire de Lévis, Denis Guay, est d'accord avec le ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, sur une date-butoir pour inciter les municipalités à se fusionner.

«Il faut des incitatifs qui feront en sorte qu'après une certaine date, il y ait moins d'avantages à faire une fusion. Si c'est juste pour faire peur et après on va continuer comme avant, ça ne veut rien dire», a-t-il déclaré, hier, au cours d'une entrevue au SOLEIL.

En plus de faire disparaître des avantages à se fusionner à un moment précis, M. Guay croit que le gouvernement québécois devrait tout simplement éliminer des programmes d'aide à des petites villes qui pourraient se fusionner.

Il a donné les exemples de subventions pour la construction de nouvelles routes, d'aqueducs. «Si on met fin à ce genre de programmes, c'est déjà un butoir», a-t-il avancé. Il a aussi parlé de l'aide gouvernementale aux bibliothèques municipales et au transport en commun qui pourrait être retirée pour les villes de 50 000 habitants et moins.

Celui qui a été consultant en finance municipale pendant 32 ans avant de briguer les suffrages à la mairie de Lévis en fait aussi une question d'équité. «Il faut être équitable pour ceux qui vont le faire avant. Il ne faut attendre que ce soit plus payant à attendre», a-t-il souligné.

Par ailleurs, il estime que l'intervention gouvernementale ne sera efficace que dans la mesure également où tous les ministères se concerteront pour favoriser les fusions. «On n'aura pas intérêt à des fusions si le gouvernement continue à subventionner tous les travaux d'infrastructures. Il va falloir que le gouvernement soit très cohérent, ce qu'il n'a jamais été sur les fusions», a-t-il affirmé.

Par ailleurs, concernant la décentralisation de services que se propose de faire le gouvernement, le maire de Lévis n'est pas favorable à une remise d'une partie de la taxe de vente ou d'autres taxes pour permettre aux municipalités d'assumer de nouvelles responsabilités. «Ce n'est pas nécessaire de faire un retour en arrière, de réinventer des taxes, de revenir avec



Denis Guay, maire de Lévis

la taxe d'amusement», a-t-il affirmé.

M. Guay préconise plutôt le recours à une formule de péréquation en fonction de l'effort fiscal de chaque municipalité et du degré de décentralisation. «Le gouvernement continuerait à percevoir les impôts et nous remettrait une quote-part pour les responsabilités qu'il nous aurait données», a-t-il expliqué.

À son avis, la péréquation est le meilleur moyen de financement pour éviter des disparités entre régions. «Si on se remet à taxer par région, on va se retrouver avec des villes plus riches qui vont donner plus de qualité de services. Il ne faut pas en arriver là», a-t-il précisé.

Bien que refroidi par la manière cavalière du ministre Chevrette de couper, à la dernière minute, 46 millions \$ aux municipalités, M. Guay demeure un fervent partisan de la décentralisation dans la mesure où le gouvernement assure un financement adéquat.

«Il y a des points faciles qui pourraient être décentralisés. Le financement des corporations de développement économique, le transport en commun, le transport adapté, la culture, les loisirs, les sports, la gestion de la forêt pour d'autres villes», a-t-il notamment relevé.

Il pense aussi que cela pourrait aller jusqu'à assumer la responsabilité des CLSC, des hôpitaux. «Le gouvernement pourrait imposer des normes minimales à respecter», a toutefois indiqué le maire.

Pas déjà le printemps?



LE SOLEIL, JACQUES DESCHÊNES

L'hiver dont l'arrivée était officielle hier a pris des allures du temps des grandes marées d'automne et de celles qui arrivent au printemps. Le fleuve Saint-Laurent s'est ainsi manifesté dans toute sa puissance régurgitant ses eaux sur la rue Dalhousie, en face de la Place de Paris. Pas de dommages considérables, constate le chef de division du corps des pompiers de Québec, M. Jules Bolduc. Mais ça pourrait être pire aujourd'hui et encore plus grave demain selon les prévisions des services maritimes. Les débordements ne sont pas à la hauteur de mars 93 mais vont sûrement provoquer la mauvaise humeur des gens du quartier qui, cette année, avaient fait le nécessaire pour conférer au secteur un air de fêtes qu'on ne devait pas être prêt d'oublier.



Louis-Guy Lemieux

Notre chroniqueur Louis-Guy Lemieux sera absent pour toute la période des Fêtes.

LE SOLEIL

ABONNEMENT
686-3344

**SOUPER
COMPLET
pour deux à
21⁹⁵**
au choix

*Steak Samurai et poulet
ou Steak Samurai et crevettes
Comprend:
soupe et salades Kyoto
entrée crevettes hibachi
légumes orientaux, riz et thé
taxes et pourboires en sus

LA MAISON DU STEAK
SPECTACULAIRE !

Kyoto

560, GRANDE ALLÉE
EST
529-6141 (Face au concorde)



Emballez les enfants!
...offrez un cadeau dont ils
profiteront pleinement

débourser moins de
500\$*
maintenant



Performa 580

- 8Mo • Disque rigide 500 Mo
- Lecteur CD • Fax modem
- Moniteur 14" couleur
- 20 logiciels et CD
- Clavier • Souris

Balance payable
en mai '96*

Obtenez 3 heures
de formation pour seulement 18⁹⁵

Le plus grand
choix de titres CD Rom



Achetez votre Performa maintenant
et obtenez un cadeau surprise!
Valeur de 59\$

Click!
DIVISION DÉTAIL DE MICRO LOGIC

2786 Chemin Sainte-Foy 654-0506

*Liquide au départ de 200 \$ sur carte de crédit. Balance payable en mai '96. Financement disponible sur produits sélectionnés, seulement, sujet à approbation de crédit. Détails en magasin. Offre valide jusqu'à épuisement des stocks. Photos à titre indicatif seulement. Apple, le logo d'Apple, Performa sont des marques de propriété d'Apple Computer Inc.

LE QUÉBEC LE CANADA

CONTRAT ENTRE LA RAMQ ET UNE ENTREPRISE PRIVÉE Le SPGQ demande l'annulation en cour supérieure

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — Reniflant des apparences d'un conflit d'intérêts dans l'attribution d'un contrat de 11,6 millions\$ accordé à la firme AT&T par la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ), le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) porte l'affaire devant la cour supérieure dans l'espoir que le tribunal annule le contrat paraphé en octobre.

Selon le président du SPGQ, Robert Caron, le recours à une firme externe pour doter la RAMQ d'un environnement informationnel lui permettant de traiter la centaine de millions de données mise à sa disposition a été entaché par « l'absence de rigueur dans la rédaction du cahier des charges et dans le processus d'appel d'offres ».

Le SPGQ, qui mène une lutte sans merci contre le recours abusif à la sous-traitance dans la fonction publique, s'interroge sur les liens d'affaires qui unissent AT&T et le Groupe LGS. Cette firme montréalaise avait obtenu le mandat de la RAMQ de préparer le cahier de charges en vue de l'appel d'offres qui a permis à AT&T de décrocher le contrat de 11,6 millions\$.

UN PIED DANS LA BOÎTE

Pour le SPGQ, qui juge que la RAMQ aurait épargné 2 millions\$ en confiant le projet à son personnel plutôt qu'à l'entreprise privée, l'appel d'offres n'a été qu'un « simulacre d'adjudication publique » car AT&T a bénéficié, « soit directement ou indirectement » d'informations privilégiées.

Le syndicat, qui représente 12 500 membres, fait remarquer qu'avant même que la RAMQ décide d'aller de l'avant

Deux firmes informatiques ont déposé des soumissions à la Régie

avec son projet d'environnement informationnel, AT&T avait un pied dans la boîte et un pas d'avance sur tous ses concurrents.

En effet, en novembre 1991, la firme a prêté à la régie un ordinateur DBC/1012 pour la réalisation d'un projet-pilote. En juillet 1992, à la suite d'un appel d'offres, la RAMQ faisait appel au Groupe LGS pour analyser les différentes solutions technologiques disponibles sur le marché et recommander l'environnement informationnel qui pourrait être mise en place.

À l'automne 1993, selon le SPGQ, la direction des systèmes d'information de la RAMQ recommandait l'acquisition d'un DBC/1012. Le Groupe LGS fut ensuite désigné pour procéder à la conception administrative du projet et à la rédaction du cahier des charges. « Or, il s'avère que LGS entretient des liens d'affaires étroits avec AT&T », soutient Robert Caron. « Cette dernière s'appropriait à donner en sous-contrat une importante partie du projet à LGS, ce qui a d'ailleurs été fait », ajoute-t-il.

Lors de l'appel d'offres, deux firmes, AT&T et Hitachi Systèmes informatiques, ont déposé des soumissions qui furent jugées « technologiquement acceptables ». Cependant, la proposition de la compagnie Hitachi a été évaluée « non conforme au point de vue administratif et juridique ».

Le SPGQ fait ressortir que l'appel d'offres exigeait que les soumissionnaires « démontrent leur connaissance des systèmes informatiques de la régie et de leur environnement administratif et opérationnel ». Selon le syndicat, seul AT&T, qui avait déjà un pas dans la boîte, possédait ces connaissances.

À la RAMQ, on refuse pour le moment de commenter l'action prise par le SPGQ. Du côté du Groupe LGS, un porte-parole a confirmé les liens d'affaires avec AT&T en indiquant toutefois qu'il est faux de parler d'un conflit d'intérêts.

L'ADQ se prépare pour des élections générales au printemps

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

■ QUÉBEC — De plus en plus convaincue que Lucien Bouchard déclenchera des élections générales en mai ou en juin, l'Action démocratique de Mario Dumont a mis sa jeune machine en marche afin d'être prête à faire face à la musique.

Avec les départs annoncés de Jacques Parizeau (L'Assomption), de Denis Lazure (La Prairie) et de Francis Dufour, qui cède sa place à Lucien Bouchard dans son comté de Jonquière, l'équipe de Mario Dumont se prépare pour les élections partielles, mais c'est davantage la « probabilité grandissante » d'une générale au printemps qui préoccupe l'ADQ, a appris LE SOLEIL.

Si Lucien Bouchard opte tout de même pour des élections partielles en février ou mars dans au moins trois comtés connus à ce jour, l'ADQ sera toutefois prête, indique Jean-Luc Benoit, du cabinet de M. Dumont.

Le cas du comté de Jonquière est d'ores et déjà réglé pour l'ADQ, qui n'a pas l'intention d'envoyer un candidat à l'abattoir contre Lucien Bouchard, dont l'élection au pays des Bleuets n'est qu'une simple formalité.

L'Action démocratique sera représentée dans L'Assomption, qui sera appelée à élire un successeur à M. Parizeau, de même que dans La Prairie, laissé vacant par le départ du vieux routier Denis Lazure.

Un jeune homme d'affaires du comté de L'Assomption, Robert Landreville, est déjà en campagne de financement et d'organisation vers l'investiture de l'ADQ. Dans La Prairie, un candidat devrait aussi entrer dans la course en janvier.

Les préparatifs en cours pourraient toutefois être inutiles, du moins temporairement, puisque l'ADQ prend au sérieux les rumeurs qui circulent à l'Assemblée nationale et selon lesquelles le PQ dirigé par Lucien Bouchard ira en élection générale dès le printemps 1996.

Au cabinet de Mario Dumont, le plan que pourrait suivre M. Bouchard au cours des prochains mois est fin prêt et dicte la stratégie du début d'année. Selon Mario Dumont et son entoura-



Mario Dumont

ge, le gouvernement Bouchard déposera un budget tôt au printemps afin de jouer la carte du gouvernement responsable bien décidé à remettre de l'ordre dans les finances publiques.

Ce budget, toujours selon le plan de match de l'ADQ, sera dur et beaucoup plus à droite que la ligne tracée par le programme du Parti québécois.

Profitant ensuite de la vague Bouchard, qui ne sera au poste de premier ministre que depuis quelques semaines, le gouvernement péquiste déclenchera les élections, ce qui risque de prendre de court ses adversaires, analyse l'équipe de Mario Dumont.

Une élection aussi rapide ne facilitera pas la tâche de l'ADQ, qui n'a eu que très peu de temps pour remplir ses coffres et sa liste de membres, sans compter que, contrairement au référendum, Mario Dumont ne pourra compter sur une alliance avec Lucien Bouchard.

Une source bien informée a par ailleurs indiqué au SOLEIL que le bureau du Directeur général des élections a reçu la commande du gouvernement de se tenir prêt à une élection générale hâtive.

Chez Pierre F. Côté, le directeur des communications, Bernard Rénald, confirme que tout est prêt pour le prochain rendez-vous électoral, mais cela n'a rien d'exceptionnel, dit-il.

« Tout le matériel est commandé, le Directeur général des élections doit toujours être prêt pour un événement électoral, c'est une obligation », explique M. Rénald.

Attentat à la voiture piégée



Un homme d'affaires de Beaconsfield, à l'ouest de Montréal, a perdu la vie dans l'explosion d'une voiture piégée, un peu après 9 h, hier. Ronald Snyder, 46 ans, un vendeur d'automobiles, venait de quitter son domicile de la rue Thompson, dans un quartier résidentiel cossu près des rives du lac Saint-Louis. Il avait parcouru une distance d'environ 100 mètres avec sa jeep Cherokee quand la déflagration s'est produite. M. Snyder a été littéralement sectionné en deux sous la violence de l'explosion. Le souffle a arraché le toit de la jeep et projeté des débris sur les terrains voisins. Un porte-parole de la police de la Communauté urbaine de Montréal, le lieutenant-détective Claude Lachapelle, a déclaré que l'engin avait été télécommandé à distance. Même si les enquêteurs n'étaient pas en mesure de dire, hier, si ce nouvel attentat à la bombe peut être relié à la guerre des motards, un observateur de l'escouade spéciale Carcajou a été dépêché sur les lieux. Le détective Lachapelle a indiqué que les expertises permettront de déterminer si l'engin était du même type que ceux utilisés par les bandes de motards. Les enquêteurs n'ont pu confirmer une rumeur voulant que M. Snyder soit le propriétaire ou un ancien propriétaire d'un bar. Entre-temps, l'enquête est menée par l'escouade des homicides de la police de la CUM, dont des membres entourent ici la voiture piégée.

PREMIÈRE CAUSE EN COUR SUPRÊME SUR LES IMPLANTS MAMMAIRES

Dow Corning doit payer des dommages à une Canadienne

La compagnie a demandé la protection de la loi sur les faillites aux États-Unis

MANON CORNELLIER
Presse canadienne

OTTAWA — La compagnie Dow Corning devra payer des dommages-intérêts à une femme de Colombie-Britannique pour ne pas l'avoir mise en garde contre les risques possibles de rupture de ses implants mammaires, a décidé hier la Cour suprême du Canada dans une première cause portant sur des prothèses mammaires en silicone. « Dow avait l'obligation de transmettre au corps médical, beaucoup plus tôt qu'elle ne l'a fait, ses constatations concernant tant le phénomène de la rupture « inexplicable » (des implants) que le dommage susceptible d'être causé par la diffusion de gel dans l'organisme », écrit le juge Gérard La Forest.

Selon lui, le fait que les prothèses soient implantées à l'intérieur du corps humain, et « que tout défaut de ces produits aura de toute évidence un

effet hautement dommageable sur la porteuse », Dow se devait de divulguer franchement toute l'information pertinente à sa disposition.

Or, « pendant plus de six ans, Dow n'a pris aucune mesure pour informer le corps médical de ses préoccupations. Étant donné la connaissance que Dow avait des dommages susceptibles d'être causés par la diffusion de gel dans l'organisme, ce laps de temps est tout simplement inacceptable. L'obligation de mise en garde est une obligation continue et les fabricants de produits potentiellement dangereux ont l'obligation de tenir les médecins au courant de tout élément nouveau, même de ceux qu'ils ne considéraient pas concluants », tranche le juge La Forest.

Malgré l'importance de cette décision pour des milliers de femmes, la portée de ce jugement demeure limitée puisque la cour n'a pas cherché à savoir si Dow avait fait preuve de né-

gligence dans la fabrication des prothèses comme telle.

Pour le moment, les juges se contentent de blâmer la compagnie américaine pour avoir attendu 1985 avant d'informer les médecins sur les risques de rupture attribuables à des activités de la vie courante.

La Cour pense que Mme Susan Hollis aurait dû recevoir l'information de son médecin dès 1983, au moment où elle a accepté qu'on lui plante des prothèses mammaires pour corriger une malformation congénitale.

Ignorant les risques de rupture, Mme Hollis a entrepris, après un dernier examen post-opératoire concluant, une formation de boulanger, travail qui exige des mouvements vigoureux du torse et des bras. Environ 17 mois après la première opération, Mme Hollis a découvert une masse à un sein et a ressenti de la douleur. Le chirurgien qu'elle a consulté a alors découvert qu'un

des implants s'était rompu.

Après avoir subi d'autres interventions chirurgicales pour résoudre ses problèmes de santé, Mme Hollis a poursuivi son médecin et Dow Corning et, en mai 1990, a obtenu gain de cause devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique.

Le juge du procès a accordé à Mme Hollis des dommages-intérêts totalisant 95 000\$. Le magistrat a conclu que Dow avait fait preuve de négligence dans la fabrication de la prothèse.

La cour d'appel a rejeté cette conclusion concernant la fabrication des implants mais a jugé que Dow avait quand même fait preuve de négligence à un autre chapitre. Selon les juges, la compagnie n'avait pas adéquatement mis en garde Mme Hollis contre les risques de rupture.

C'est ce jugement que la Cour suprême a confirmé hier. On ignore si Mme Hollis recevra, en bout de ligne, les dommages accordés car la compagnie

américaine a demandé la protection de la loi sur les faillites aux États-Unis après qu'une entente d'indemnisation de 4,75 milliards \$US ait été jugée insuffisante pour dédommager toutes les plaignantes.

De plus, la décision de la Cour suprême ne résout en rien les recours collectifs logés par des Québécoises et des Ontariennes, ni les nombreuses poursuites individuelles qui ont été entreprises.

On estime que près de 150 000 Canadiennes portent des implants mammaires en silicone. Environ le tiers disent avoir souffert d'effets secondaires et de problèmes de santé.

Dow Corning soutient que ses implants sont sécuritaires mais ces derniers ne sont plus sur le marché.

**La décision
ne résout
en rien
les recours
collectifs**

ENQUÊTE DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL SUR L'AFFAIRE LE HIR

Le dépôt du rapport «élargi» est retardé

QUÉBEC (PC) — Tout indique que le Vérificateur général ne pourra pas, comme prévu, présenter son rapport élargi sur les conflits d'intérêts au ministère de la Restructuration, le 15 janvier prochain.

Au bureau de Guy Breton, on explique que le vérificateur connaît certaines difficultés à mener l'enquête dont l'a chargé le premier ministre Jacques Parizeau, à cause de l'approche de la période des Fêtes.

C'est que la machine gouvernementale est presque complètement arrêtée pendant deux semaines, souligne-t-on. Et le vérificateur compte bien prendre tout le temps qu'il lui faut pour mener à bien cette enquête.

En ce sens, la date du 15 janvier

n'est qu'un objectif, indique le bureau de M. Breton, et pourrait être repoussée à la fin janvier ou au début février.

En conséquence, si ce rapport — qui pourrait se révéler embarrassant pour l'ex-ministre Richard Le Hir — n'est produit qu'à la fin janvier ou à la mi-février il se retrouvera entre les mains du nouveau premier ministre, selon toute vraisemblance Lucien Bouchard.

Faute d'éléments substantiels à an-

noncer, le vérificateur n'a donc pas fait rapport verbalement hier, comme c'était prévu, au bureau du premier ministre Parizeau. Il s'est cependant entretenu avec le secrétaire général du gouvernement, Michel Carpentier, un peu plus tôt cette semaine.

La semaine dernière, M. Breton avait indiqué qu'il comptait présenter verbalement ses conclusions au premier ministre avant le départ de ce dernier. À la demande expresse de M. Parizeau, qui désirait que l'enquête se déroule rondement, il prévoyait produire un rapport écrit sur l'octroi de tous les contrats d'études sur la souveraineté dès la mi-janvier.

Jusqu'à présent, M. Breton ne rencontre aucun écueil majeur dans son enquête et obtient facilement la collaboration de tous. Il n'a pas eu à faire appel à ses pouvoirs de commissaire-enquêteur pour interroger un témoin.

Par ailleurs, la section des crimes économiques de la Sûreté du Québec a également commencé une enquête sur certains éléments contenus dans le premier rapport du Vérificateur général.

La police a déclenché l'enquête de son propre chef, n'attendant pas une demande en ce sens du bureau du ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard.

Guy Bertrand veut obtenir une injonction permanente

Pour lui, le processus référendaire est «frauduleux et illégal»

QUÉBEC (PC) — Un avocat qui a tenté de mettre un frein juridique au référendum québécois du 30 octobre veut empêcher le prochain référendum de transformer la province en pays séparé.

Guy Bertrand, un souverainiste devenu fédéraliste, retourne devant les tribunaux pour obtenir une injonction permanente visant à empêcher la province de se séparer de façon unilatérale. «Quand vous faites partie d'une fédération, vous ne pouvez pas vous séparer comme vous ouvrez une boîte de fèves, a dit M. Bertrand au cours d'une conférence de presse hier. Le but est de déclarer que le processus référendaire est frauduleux, malhonnête et illégal», a-t-il déclaré.

L'avocat de Québec a échoué dans sa tentative d'obtenir une injonction provisoire pour empêcher la tenue du référendum le 30 octobre. Cependant, le juge Robert Le Sage de la cour supérieure avait dit que le processus référendaire mis au point par le gouvernement du Parti québécois était clairement illégal.

Cette fois-ci, M. Bertrand veut remettre en question certaines croyances chères aux souverainistes québécois.



Guy Bertrand

Il veut que la cour décide que la séparation serait une menace sérieuse à la langue française et à la culture au Québec, compte tenu que le Canada joue un rôle tampon pour la province dans le contexte nord-américain où l'anglais prévaut.

M. Bertrand veut également un jugement disant notamment:

— qu'une déclaration unilatérale de souveraineté est illégale et inconstitutionnelle;

— que la souveraineté du Québec ne serait reconnue que si le consentement du fédéral et des autres provinces est obtenu;

— que le gouvernement n'agirait pas de façon démocratique s'il tenait un autre référendum à la suite du même processus, avec des fonds publics.

EN BREF

JONQUIÈRE

Il poursuit son syndicat

Un délégué syndical et représentant de zone pour la section entretien et service à la compagnie Alcan, à Jonquière, Vincent Huard, vient d'intenter en Cour supérieure une action de 202 150\$ contre le Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida inc. et les officiers Jean-Marc Crevier et Denis Lepage. M. Huard est cet employé membre du SNEAA qui avait préparé une requête demandant de tenir un vote secret sur les dernières offres de la compagnie lors de la grève d'octobre. Le requérant affirme avoir alors été la cible d'affirmations malicieuses, diffamatoires et inventées de toutes pièces par le président syndical. Ces déclarations auraient incité les travailleurs et la population à croire qu'il était de collusion avec l'employeur. (PC)

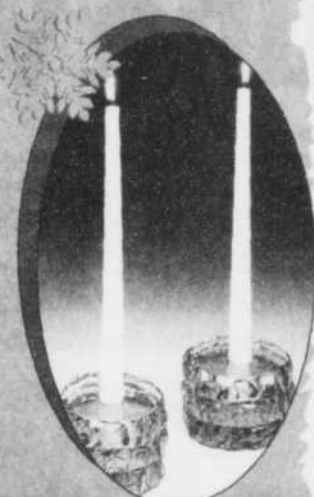
PIERRE ROBITAILLE



Depuis 40 ans, des cadeaux qui font rêver, à la portée de votre bourse!

Schlanser DESIGN STUDIO

Artiste californien au talent remarquable, M. Schlanser a su maîtriser les techniques de travail du verre pour créer des pièces d'une beauté incomparable.



Du studio Schlanser, des chandeliers à la fois fonctionnels et admirablement bien exécutés.



«Dynasty», une des nombreuses pièces où le talent de l'artiste s'exprime dans l'originalité et la perfection du design.



Parmi la collection Schlanser chez Pierre Robitaille, «Antigua», aux lignes fluides et actuelles.

La boutique

Pierre Robitaille

CADEAUX
TOUT CHOISIS
Place Ste-Foy
653-7260

SEARS

Attendez-vous à plus

IDÉES-CADEAUX de dernière minute

Rabais

30-60%

Rabais jusqu'à 60%

Pantoufles Dearforms^{MD} pour femmes

Ord. 24,99. Paire.....9,99

Pyjamas en soie pour femmes.

Ord. 49,99. Ch.....19,99

Tous les produits Milieu^{MD} pour le bain.

Maintenant.....60% de rabais

Pyjamas en 'charmeuse' pour femmes

Ord. 39,99. Ch.....14,99

Pulls R&R^{MD} à col roulé pour femmes.

Ord. 19,99. Ch.....4,99

Hauts molletonnés R&R^{MD} pour femmes.

Ord. 29,99-34,99. Ch.....9,99

Rabais jusqu'à 50%

Pantalons molletonnés Rough Housers^{MD} pour garçons. 4-6X. Ord. 10,99. Ch. 5,49

Jeans en denim de coton pour garçons, à 5 poches. 8-18. Ord. 18,99. Ch. 9,49

Blousons, hauts d'équipes professionnelles pour enfants. 8-18. Ord. 69,99-79,99.

Ch. 38,88

Parkas d'équipes professionnelles pour enfants. 7-18. Ord. 88,88-99,99. Ch. 48,88

Choix de maillots en tricot de coton pour garçons. 4-6X. Maintenant.....Rabais 50%

Maillot à encolure boutonnée pour enfants.

Tons variés. 8-18. Ord. 9,88. Ch. 4,88

Collants R&R^{MD} pour femmes.

Ord. 18,99. Ch. 9,99

Blouson simili soie à capuchon garni de fourrure pour femmes. Ord. 199\$, Ch. 99,49

Toutes les cartes Carlton pour Noël, papiers d'emballage, décorations et calendriers

Maintenant.....Rabais 50%

Chemises sport Arrow^{MD} Lifestyles en boîte pour hommes. Ord. 40\$. Ch. 19,99

Jeans Bugle Boy^{MD} en denim pour hommes.

Ord. 29,99. Ch. 14,49

Chemises sport Westminster^{MD} pour hommes.

Ord. 35\$, 38\$. Ch. 17,49-18,99

Pantalons décontractés Functionals^{MD} pour hommes. Ord. 21,88. Ch. 9,99

Tous les sacs à cosmétiques...Rabais 50%

Rabais jusqu'à 33%

Tous les blousons à bourre duvet à prix courants pour hommes.....Rabais 30%

Tous les pantalons habillés à prix courants pour hommes.....Rabais 30%

Tous les pulls pour filles et garçons.

4-6X.....Rabais 30-50%

Tous les vêtements de nuit pour filles et garçons. 2-6X.....Rabais 30%

Tous les vêtements Bottines de bébé^{MD} pour bébés.....Rabais 30%

Poussette-landau Jolly Jumper^{MD}.

Ord. 149,99. Ch. 99,99

De plus, déjouez la TPS*

*Sears déduira de votre achat un montant équivalent à la TPS. Détails en magasin.

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 24 décembre 1995. Dans la limite des stocks disponibles. Le choix peut varier selon les magasins. Tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200.

Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Deux-Montagnes: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222.

Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc. Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

AGRESSION SEXUELLE

Les victimes pourront cacher leur identité

OTTAWA (PC) — L'identité d'une personne qui porte plainte pour agression sexuelle devrait rester cachée tant et aussi longtemps que cette personne le souhaite, question de ne pas décourager de futures plaignantes.

Les juges ne devraient pas avoir de pouvoir discrétionnaire à ce chapitre, peu importe ce qu'ils pensent de la crédibilité du témoin, a conclu à l'unanimité la Cour suprême du Canada dans un jugement rendu hier.

Le jugement de la Cour fait suite à une décision d'un juge albertain qui a, de son propre chef, levé l'interdiction de publier le nom de la plaignante. Le juge Joseph Feehan de la Cour du banc de la reine, trouvait que le témoignage de cette personne n'était pas crédible.

Pour la Cour suprême, le caractère dénotant d'une cause ou les doutes d'un

juge sur la crédibilité d'un témoin ne sont pas des raisons suffisantes pour lever une ordonnance de non-publication. Le Code criminel est catégorique, pareille ordonnance ne peut être annulée sans le consentement du ministère public et de la plaignante.

L'objectif de cette disposition est d'inciter les victimes à dénoncer les auteurs d'agression sexuelle et de faciliter la poursuite de ces derniers. Par conséquent, la possibilité de lever ou non une ordonnance ne peut être soumise au pouvoir discrétionnaire d'un juge, soulignent les juges.

« Une interdiction de publication annulable, comme une interdiction discrétionnaire, ne conférerait pas la certitude nécessaire pour inciter les victimes à dénoncer les crimes », écrit le juge John Sopinka.

MONTRÉAL Manif au PQ

Une cinquantaine d'assistés sociaux ont manifesté contre les compressions à l'aide sociale devant les bureaux du Parti québécois, hier. Les manifestants revendiquaient que le gouvernement retire la nouvelle loi 115 qui instaure ces compressions, qu'il révisé la fiscalité pour la rendre plus équitable et qu'il crée des emplois. (PC)

QUÉBEC Lamonde chef de cabinet de Marois

En congé sans solde de l'Institut national de recherches scientifiques, Pierre Lamonde est maintenant chef de cabinet de la ministre des Finances, Pauline Marois, après

EN BREF

avoir transité brièvement par le Fonds de solidarité. M. Lamonde a coordonné pour l'INRS 16 études qui ont été réalisées pour le Secrétariat à la Restructuration du ministre Richard Le Hir. (PC)

OTTAWA Député en mission chez Saddam

Un député fédéral indépendant, dont les frasques l'avaient fait chasser du caucus libéral, effectue actuellement une visite en Irak à l'invitation du gouvernement de Saddam Hussein. Selon l'ambassade irakienne à Ottawa, le député torontois Jag Bhaduria a décidé de se rendre en Irak pour y évaluer de visu la situation, une mission « d'humanitaire » pour faire lever les sanctions internationales imposées par l'ONU. Élu sous la bannière libérale en 1993, Jag Bhaduria a été expulsé du caucus

lorsqu'on a appris qu'il avait envoyé des lettres de menaces à un ex-employeur. (PC)

HALIFAX Extension de la plate-forme sous-marine

Le Canada pourrait réclamer devant un tribunal international l'extension de son actuelle plate-forme sous-marine dans l'océan Atlantique, a révélé cette semaine un rapport du gouvernement canadien. Le rapport estime que le Canada pourrait étendre à 350 milles nautiques ses eaux territoriales, actuellement de 200 milles nautiques. Le Canada ne pourrait élever cette requête qu'une fois après avoir ratifié, l'an prochain, la Convention sur le droit de la mer. (AFP)

De retour à la demande générale!

La Téléfolie de minuit: une véritable folie d'économies!

Ce soir, nos magasins resteront ouverts jusqu'à minuit afin que vous puissiez une fois de plus profiter d'offres archi-délicieuses. Une véritable téléfolie cellulaire... de 18 h à minuit!

O\$ Téléphone flip gratuit

Avec tout forfait Amigo «tout-en-un», obtenez le flip DPC 550 de Motorola sans aucun supplément. De plus, en utilisant le forfait Les loisirs Amigo^{MC}, vous bénéficiez de temps d'antenne local illimité le soir et le week-end, sans frais supplémentaires!

Pour vous offrir votre cellulaire, on fait des heures supplémentaires. Ce soir seulement!

20 % de rabais

Piles • Chargeurs rapides • Étuis • Tous les accessoires en magasin

Crédits de temps d'antenne

À compter de 20 h, chaque magasin offrira des crédits de temps d'antenne différents à toutes les heures pour vous permettre de faire plus d'appels... à coût moindre!

Il y aura également des primes-cadeaux et plusieurs autres offres en magasin. À ce soir!

**BONI...
TOUTE LA JOURNÉE:**

AUCUNS FRAIS D'ACCÈS AU SYSTÈME¹!

De plus, avec Amigo, aucuns frais de mise en service.

¹Valable uniquement le vendredi 22 décembre 1995.

**CANTEL
amigo^{MC}**

On a toujours besoin d'un Amigo!

CANTEL Centres de communications

QUÉBEC

2700, rue Jean Perrin, bureau 101
(418) 843-0000

LÉVIS

126, boul. du Président Kennedy
(418) 838-9844

CHICOUTIMI

1021, boul. de l'Université Est
(418) 690-0535

STE-FOY

2095, boul. Charest Ouest,
bureau 109
(418) 684-8884

3062, boul. des Quatre-Bourgeois
(418) 651-1423

CANTEL AGENT AGRÉÉ

ST-JEAN-CHRYSOSTOME

Laliberté Électronique
1007, rue Fontaine
(418) 839-4328

LE MONDE

ÉGYPTTE



Des secouristes et des résidents du coin s'affairaient hier aux abords des wagons renversés.

Collision ferroviaire: 75 morts

BADRACHAINE, Égypte (AFP et Reuter) — Au moins 75 personnes ont été tuées et 76 autres blessées dans une collision entre deux trains survenue hier en matinée en gare de Badrachaïne, à 28 kilomètres au sud du Caire.

C'est la plus grave catastrophe ferroviaire que l'Égypte ait connue.

L'impact entre les deux trains a été si fort qu'un wagon et une locomotive sont montés sur deux wagons de l'autre rame et les ont broyés.

Selon des témoins, le bilan pourrait s'alourdir, de nombreuses personnes étant encore coincées dans les enchevêtrements de ferraille et sous les étais des marchands qui se trouvaient au bord du quai.

L'accident est survenu alors qu'un train acheminant quelque 120 ouvriers du Caire vers Beni-Souef a percuté à grande vitesse un autre train qui se rendait à Assouan. Plusieurs enfants en route vers l'école se trouvaient dans ce dernier.

«Les deux convois roulaient sur le

même rail, l'un à vive allure et l'autre plus lentement à cause du brouillard», a indiqué le ministère de l'Intérieur.

Seize touristes, dont la nationalité n'a pas été précisée, sont sortis sains et saufs de l'accident, a-t-on indiqué de source policière.

**Un des chauffeurs
n'a pas respecté
la signalisation**

«Il y a des morceaux de chair partout, c'est horrible», a affirmé un secouriste.

«J'ai vu une jambe sortant d'un train alors je me suis glissé sous le wagon et j'ai vu un homme mort en étreignant sa petite fille», a raconté, en larmes, un autre.

«Lorsque nous avons entendu le bruit, nous avons cru qu'il s'agissait d'un nouveau tremblement de terre car les maisons ont tremblé. Tous les

habitants se sont précipités dehors et quand ils ont compris ce qui se passait, ils ont couru vers la gare», a raconté un habitant de Badrachaïne.

Des ambulances sillonnent la ville, appelant les habitants à donner leur sang, selon un photographe de l'AFP.

ÉPAIS BROUILLARD

Selon un communiqué de la compagnie ferroviaire égyptienne, le chauffeur du train assurant la liaison le Caire Beni-Souef n'a pas respecté les feux de signalisation et le brouillard l'a empêché de voir l'autre train qui roulait à une vitesse réduite.

Les autorités égyptiennes ont décidé d'ouvrir une enquête pour déterminer les causes et les responsabilités de l'accident.

Normalement, les deux trains auraient dû passer en gare avec un intervalle de cinq minutes, mais en raison de l'épais brouillard le train d'Assouan a dû ralentir, a expliqué le colonel Mohamed Ibrahim.

COLOMBIE

Sept survivants

Un 757 percute une montagne près de Cali; le FBI enquête

■ BUGA, Colombie (AP, AFP et Reuter) — Quasi miraculeusement, sept personnes ont été retrouvées vivantes hier parmi les débris d'un Boeing 757 d'American Airlines, qui s'est écrasé mercredi soir près de Cali, dans le sud-ouest de la Colombie.

L'avion, qui faisait route de Miami vers Cali, a heurté une montagne dans la Cordillère des Andes, pour des raisons qui demeurent indéterminées.

D'après des témoins interviewés par une radio, l'avion a perdu de l'altitude et a heurté la montagne, explosant dans une énorme boule de feu qui a illuminé le ciel pendant dix minutes.

Au total, 164 personnes se trouvaient à bord, dont 156 passagers, y compris quatre enfants en bas âge, et huit membres d'équipage.

En plus des sept rescapés, un autre homme dégage vivant des débris a succombé à ses blessures à l'hôpital de Cali.

LETTRE DE MENACES

Bien que les circonstances de l'accident ne soient encore connues, les autorités colombiennes ont écarté hier l'hypothèse d'un attentat.

«L'appareil n'a pas explosé en vol», a indiqué le directeur du Département administratif de sécurité.

En journée, le FBI avait annoncé qu'une lettre au ton anti-immigré, menaçant de placer des bombes sur des vols en provenance du Venezuela et de Colombie, avait été postée à Miami juste avant la catastrophe. La Sûreté

fédérale américaine écarte toutefois pour l'instant l'hypothèse d'un lien éventuel entre cette lettre et la destruction du Boeing 757.

Une enquête a néanmoins été initiée par le FBI. Une équipe de la Sûreté fédérale a aussi été envoyée sur les lieux de l'accident.

Selon le président d'American Airlines, les deux pilotes de l'appareil étaient très expérimentés et l'avion avait fait récemment l'objet d'une révision complète.

DIFFICILES SECOURS

Les conditions météorologiques et l'état du terrain rendaient particulièrement difficiles les opérations de secours sur les lieux de l'accident.

La zone est difficile d'accès et l'armée colombienne participe aux opérations.

En outre, deux bataillons ont été affectés à la seule protection des équipes de secours au cas d'une attaque des guérilleros, très présents dans la région, a indiqué une source militaire.

Cali, doit-on rappeler, est le centre du trafic de cocaïne de Colombie.

Les secouristes n'écartent pas malgré tout la possibilité de trouver de nouveaux survivants.

La police recherche 18 proches de l'OTS

■ GENÈVE (AP, PC et Reuter) — La police cantonale genevoise et d'autres services recherchent depuis le début de la semaine 18 personnes, disparues de Suisse et de France et qui sont toutes liées à l'Ordre du Temple solaire.

Cette secte avait fait l'actualité lors d'un suicide collectif de 53 de ses adeptes, en Suisse et au Québec, en octobre 1994; selon la police, les recherches ont lieu en Suisse, en France et au Canada.

Les disparus sont 15 Français et trois Suisses, parmi lesquels quelques enfants, note la police genevoise. Parmi eux se trouve aussi Patrick Vuarnet, fils de l'ancien champion de ski Jean Vuarnet, indiquait la Télévision suisse romande (SSR) hier soir.

Patrick Vuarnet avait reconnu avoir posté quelque 60 testaments des suicidés à l'époque des faits. Selon la SSR, la police française enquête aussi au sujet de ces disparitions.

Deux policiers français, entendus quelques mois après le drame au sujet de leur présence à Salvan la veille du carnage, sont également au nombre des disparus. Selon l'édition d'aujourd'hui de la Tribune de Genève, il s'agirait d'un membre de la police des

frontières et d'un fonctionnaire de la police judiciaire partis avec leurs armes de service.

Selon la police, des perquisitions ont été effectuées en Suisse et ont notamment permis de découvrir des documents. Ceux-ci ne permettent en rien de conclure que les personnes disparues aient le projet de mettre un terme

à leurs jours, a-t-on toutefois précisé.

Il n'est pas exclu que ces personnes, dont certaines seraient restées fidèles aux préceptes de leur défunt gourou Luc Jouret, aient décidé de se réunir en un endroit secret, sans en avertir leurs proches.

«On espère les retrouver vivantes, mais on peut tout envisager», a indiqué un enquêteur genevois.

En 1994, la majorité des suicides (48) avaient eu lieu à Salvan, en Valais, et Cheiry, dans le canton de Fribourg. Cinq autres personnes liées à la secte, étaient mortes dans une maison de Morin Heights.

**Le Français
Patrick
Vuarnet
parmi les
disparus**

À la mémoire de Staline



Une poignée d'irréductibles se sont retrouvés hier dans le froid pour célébrer, au pied du Kremlin, le 116^e anniversaire de la naissance du dictateur soviétique Joseph Staline. Membres du Parti communiste pan-unioniste (bolchévique), ces nostalgiques d'un autre âge ont boycotté les élections de dimanche. «Elles ont été organisées par un régime barbare et illégal. Mais ça fait quand même du bien de voir les gens voter pour les communistes», a confié un homme, après avoir déposé un bouquet de fleurs sur la tombe du «Patron». Pour lui, le résultat un pas «vers la restauration de l'Union soviétique». Le PC arrive en tête des élections, avec plus de 21 % des suffrages au scrutin proportionnel et 58 circonscriptions enlevées à leurs adversaires, selon les derniers résultats.

EN BREF

ÉTATS-UNIS

Sommet à trois

Le président Bill Clinton et les leaders républicains Bob Dole et Newt Gingrich se rencontreront aujourd'hui à Washington pour tenter de dénouer l'impasse budgétaire aux États-Unis, qui place depuis lundi quelque 260 000 fonctionnaires fédéraux en chômage forcé. Les négociations formelles ont repris hier après-midi entre représentants de la Maison-Blanche et du Congrès. (AFP)

Whitewater: accord

La Maison-Blanche est parvenue hier à un accord avec la chambre et le Sénat, concernant l'enquête sur l'affaire Whitewater. L'accord évite d'en venir à une bataille juridique pour la communication de notes, relatives à une réunion tenue par les avocats du président Bill Clinton, aux commissions de la chambre et du Sénat enquêtant sur Whitewater. La Maison-Blanche a refusé de remettre les notes, tant que la chambre et le Sénat ne stipuleraient pas que la démarche ne constitue pas un précédent, soit la levée de la confidentialité des relations entre un avocat et son client. (AFP)

PAKISTAN

Attentat meurtrier

Au moins 20 personnes ont été tuées et 40 autres blessées dans l'explosion, hier, d'une voiture piégée dans le stationnement d'un centre commercial de Peshawar, au Pakistan, près de la frontière avec l'Afghanistan. Selon un haut responsable de Peshawar, des agents secrets indiens ou afghans pourraient être impliqués dans cet attentat. Peshawar est la principale ville du nord-ouest du Pakistan. Elle abrite plus d'un million de réfugiés afghans. (AFP)

Échec du dialogue

L'OLP de Yasser Arafat a échoué à convaincre le mouvement intégriste Hamas de participer aux premières élections palestiniennes du 20 janvier et de renoncer aux opérations armées contre Israël, au terme de trois jours de discussions au Caire. «Le choix de la résistance (armée) ne peut être abandonné tant que l'occupation continue», a affirmé le chef de la délégation du Hamas. (AFP)

TCHÉTCHÉNIE

Les séparatistes se retirent

GROZNY (Reuter) — Le commandant en chef des forces tchétchènes a annoncé hier avoir donné l'ordre à ses troupes de se retirer de Goudermès pour éviter de nouvelles victimes parmi la population civile de cette ville située à une trentaine de kilomètres à l'est de Grozny.

Plusieurs centaines de combattants tchétchènes auraient déjà quitté la ville. Les séparatistes s'étaient emparés du centre-ville il y a une semaine et y assiégaient des dizaines de soldats russes et de policiers tchétchènes loyalistes.

Selon le maire de Goudermès, les attaques lancées depuis sept jours par l'armée russe pour tenter de dégager les assiégés ont fait plus d'une centaine de victimes parmi la population civile.

Sommet social: Juppé et syndicats en désaccord... sur les résultats

■ PARIS (AFP) — Le sommet social organisé par le premier ministre français Alain Juppé avec les partenaires sociaux pour tenter de renouer le dialogue après trois semaines de grèves, a pris fin tôt ce matin sur un constat de désaccord entre le gouvernement et la plupart des syndicats conviés.

Louis Viannet, le leader du plus puissant des syndicats français, la CGT, a appelé à de nouvelles manifestations de rues dès la première semaine de janvier en commentant les résultats de la réunion. Il a affirmé que «la montagne a accouché d'une souris».

À l'issue de quelque dix heures de discussions, M. Juppé avait lui jugé les résultats «très positifs», estimant que les discussions avaient «bien correspondu aux objectifs de compréhension et de réconciliation» qu'il s'était fixés.

Le premier ministre a fait état de mesures «destinées à mieux utiliser

l'épargne, encourager les dépenses de logement et dynamiser l'économie».

Selon M. Juppé, le sommet a aussi permis de fixer les orientations sur le dialogue social pour les prochains mois, tout en précisant qu'il ne s'agissait pas là d'un accord mais d'un programme de travail. Il s'est également fixé pour objectif de parvenir à 250 000 embauches supplémentaires de jeunes pour 1996.

Il a souhaité que sur l'aménagement du temps de travail un accord de principe, conclu le 31 octobre dernier entre syndicats et patronat, soit rapidement concrétisé et il s'est engagé à

l'ouverture de négociations dans la fonction publique sur l'aménagement et la réduction du temps de travail.

Le chef de la CGT, Louis Viannet, a relevé que les déclarations faites par le premier ministre relevaient de la seule responsabilité du gouvernement. Elles sont «à cent lieues des réponses qu'appelle la situation actuelle et les dures perspectives des mois à venir».

«Ceci ne peut que renforcer notre détermination de peser par tous les moyens sur les discussions à venir», a-t-il ajouté.

Marc Blondel, le patron de Force Ouvrière, l'autre grand syndicat en pointe dans le mouvement de contestation sociale, s'est également déclaré très déçu, en qualifiant cette réunion de «surréaliste» et en affirmant que son résultat n'était «pas de nature à calmer les esprits».

CAROUSEL À 5 DCs



CHANGEUR DC AVEC TÉLÉCOMMANDE

- Changement des 5 disques à l'avant ;
- télécommande à 27 touches ;
- écran multifonctions ;
- surcharge/limitage fix ;
- lignes en point et changez les en même temps ;
- mémoire programmable.

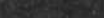
169⁹⁹⁵

RCA
LECTEUR 5 DC
TELECOMMANDE
Lecteur multi-DC
télécommande
Système d'alignement
BX
Mémoire 24 pistes



189⁰⁰⁰

Technics.
CHANGEUR 5 DC
Système de rotation
à l'avant
Système de rotation
très rapide
Lecteur à lecture aléatoire
Système «MASH» bit DAC
Servomécanisme numérique très avancé



289 995

OPTIMISEZ L'EFFECT DE SON «SURROUND»
à l'origine pour son «surround» pour votre ciné-maison
Supports inclus

**MEILLEUR PRIX
VALEUR FANTASTIQUE!**

79⁹⁰

Carwin-Vega!
IT-8: UNE GAGNANTE!
 Conçue pour les CDs
 Faites jouer presque
 tout genre de musique
 Son net et clair

ENDEUS EN PAIRES SEULEMENT

329^{99s}

OPTIONS
O%

TOSHIBA

35" FS^T Black™

STÉRÉO

IMAGE SUR

IMAGE

CRAN FONCÉ

HAUTE DÉFINITION

Technique performante Sharp

Telecommande universelle 40 touches

Filtre en périjne

Entrée SVHS

Régio de temp. de couleur

Refroidisseur de détails couleur

IMAGE sur IMAGE

MEUBLE INCLUS
VALEUR DE 2000

1899⁰⁰⁰

0260 04701851

IVC
TELEVISION STEREO 31"
AVEC IMAGE SUR IMAGE
Résolution 700 lignes
Nouveau son "hyper
surround"
Télécommande universelle
Affichage de couleur

prix
1 401 318 **1199^{ppp}**

MITSUBISHI ÉCRAN FONCÉ 35"

35" DE HAUTE QUALITÉ
DU CHEF DE FILE
PRIX SUPÉRIEUR
Résolution 640 lignes
2 haut-parleurs sur la façade
pour un son incroyable
Télécommande universelle

prix
1 300 **1700^{ppp}**

MITSUBISHI 50"
TELEVISION TRÈS MINCE
IMAGE SUR IMAGE
Télécommande universelle
Nouvelle technologie
image sur image
Son «Surround»
Beaucoup plus

2999⁹⁹⁵

9-5051C

ES

JVC
CAMESCOPE

DOM MOTORISE
Retardateur
Visseur optique
Faites jouer les
cassettes dans votre



Caméscope de marque japonaise
à prix sans précédent

Quantité limitée **498\$**

1-877-971-0000

RED

**CAMÉSCOPE HAUTE
PERFORMANCE 8MM**
Viseur couleur • 30x • Hi-Fi
Double bob. auto/vitesse
Zoom digital 24x
Décodeur multi-fonction
Effet spé. dig. 10
Stabilisateur d'image

1249\$

ACCESSOIRES
EXCLUS. VENTE
AU DÉTAIL

3803-3804 HITE

Canon
CAMÉSCOPE BMM AVEC
VOIE AU POINT AUTO
Technologie FLEXI zone
pour s'assurer que le sujet
est bien au point
Viseur couleur
Objectif à grand angle intégré
zoom 12x

1088⁵

**ACCESSOIRES
INCLUS - VALISE
RIGIDE - 2300**

JVC VHS-C

**VISEUR COULEUR
ZOOM 12X**

Viseur couleur haute-résolution
Objectif ultra-rapide zoom 12x
Exposition auto 6 modes avec
effets spéciaux
Nettoyeur de lentille auto

789⁹⁹

REMB. DE
10 CASSETTES
INCLUSE

FUTUR

SUPER CENTRE DE

THE SHOP

ÉLECTRONIQUE

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

EDITORIAL

Lévis: un modèle à suivre

Le maire de Lévis, Denis Guay, a un argument massue pour vendre l'idée des regroupements de municipalités. Les villes de Lévis, Lauzon et Saint-David, sur la Rive-Sud de Québec, ont opté pour une fusion après plus de 20 ans de débats sur cette question. Le compte de taxes pour une résidence évaluée à \$5 000\$ sera inférieur l'an prochain de 800 \$, comparativement à n'importe quelle autre ville de la région, fait valoir ce spécialiste de la comptabilité institutionnelle, recyclé dans la vie politique depuis deux ans.

La qualité des services offerts à la population de Lévis se compare avantageusement en plus à celle assurée dans toute autre ville du territoire.

Au moment où le ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, s'apprête à lancer une offensive pour inciter les municipalités au Québec à se regrouper, Lévis s'impose comme un modèle à examiner de très près. Le principal obstacle aux fusions provient le plus souvent d'élus locaux, jaloux de leurs sièges au conseil et qui exploitent le chauvinisme de leurs commettants. Le contribuable qui peut mesurer de façon très tangible les avantages d'un regroupement sera beaucoup plus pragmatique que l'élus, pour qui cela représente une menace pour sa carrière politique. Le compte de taxes est un étalon très convaincant.



J.-Jacques Samson

Les regroupements municipaux seront au cœur de l'actualité en 1996 puisqu'il s'agit de l'une des pierres angulaires de la politique de décentralisation du gouvernement du Parti québécois. Le ministre Guy Chevrette a déjà indiqué qu'il utiliserait des méthodes coercitives afin d'obtenir des résultats à court terme. Il n'a pas le choix. Avant de penser déléguer des responsabilités importantes additionnelles au niveau municipal, il faut en effet que celles-ci aient les structures pour fournir ces services. Or il y a au moins deux fois trop de municipalités: le Québec en compte 1400 pour sept millions d'habitants alors qu'en en dénombre 600 en Ontario pour une population de dix millions.

La décentralisation sans regroupements ne permettrait pas de garantir un niveau de qualité de services comparable à travers tout le Québec; elle provoquerait une multiplication inacceptable de fonctionnaires municipaux et une augmentation des coûts plutôt que l'effet contraire recherché.

Il est par ailleurs très inquiétant de constater que le ministre Chevrette présentera sous peu une carte redessinée de l'organisation municipale au Québec sans plus de consultations auprès des premières intéressées, même celles, comme Lévis, qui ont réalisé des fusions sans attendre que Québec les y force et qui sont encore ouvertes à poursuivre dans cette voie. Quand on traite ses alliés dans un dossier aussi cavalièrement, il ne faut pas s'attendre à beaucoup d'empressement par la suite pour que les projets soient bonifiés et se concrétisent. Les découpages du territoire effectués par de seuls fonctionnaires emmurés sont toujours artificiels et déconnectés des réalités socio-économiques quand ce n'est pas des réalités géographiques.

La décentralisation suppose enfin un nouveau pacte fiscal. Les municipalités ne veulent pas d'autres responsabilités sans une entente sur le financement de ces services. Le gouvernement du Québec s'y est engagé mais la formule qu'il a à proposer est toujours inconnue. Encore une fois, le ministre Guy Chevrette met la charrue devant les boeufs.

Deux fois trop de municipalités au Québec



CARREFOUR DES LECTEURS

Une réception de trop

(Lettre à M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec)

Le 7 décembre, un journal titrait: «Le gratin de Québec invité à souligner la contribution exceptionnelle de M. Parizeau pour la ville de Québec.»

Amené à justifier ces dépenses alors que vous coupez à d'autres endroits, votre attaché de presse disait: «Ce n'est pas la première fois qu'une telle chose arrive et même que la ville a accueilli 230 jeunes qui venaient de participer à des jeux...»

Cette justification ne tient pas et je suis surpris que l'on pense qu'on va avaler ça. Recevoir des jeunes, des bénévoles, ce n'est pas comme recevoir un groupe de politiciens privilégiés. L'énumération des invités ne comprend aucun membre ordinaire, juste des personnages politiques... et des «responsables religieux». Qu'entre politiciens vous trouviez agréable de fêter M. Parizeau, c'est votre droit. Mais pourquoi faire payer cela par les contribuables? C'est comme si j'invitais des amis et refaisais la facture à des personnes qui ne sont même pas invitées!

La raison invoquée est de «souligner la contribution spéciale de M. Parizeau pour la ville de Québec». Ce dernier n'a pas été logé avec lui-même. Ne voulait-il pas faire de Québec la capitale d'un pays? N'y a-t-il pas beaucoup d'autres bénévoles qui, année après année, travaillent dans le secret et la discrétion pour faire de Québec une ville où il fait bon vivre? Pour ces bénévoles, une telle fête serait de mise, mais pas pour un politicien qui n'a fait que ce pourquoi il est payé.

Et votre attaché de dire: «Ce n'est plus comme avant... on n'a plus le bar ouvert... et ça ne coûte que 10\$ par personne!» M. L'Allier, de nombreux citoyens n'ont même pas ces 10\$ pour nourrir leur famille. Vous pensez bien que pour un 5 à 7 c'est nettement exagéré.

Voilà une belle preuve que certains dirigeants sont coupés de la réalité et vont même jusqu'à croire que les restrictions ne sont pas pour eux. Ils ont droit à tous ces extra... Messieurs, ce n'est pas vrai et je veux croire que certaines autorités religieuses refuseront de participer à de telles fêtes en plein temps de l'Avent... et surtout dans un contexte d'appauvrissement collectif. Un geste de cette nature serait sans doute aussi parlant et même prophétique que demander aux gens ordinaires de penser aux pauvres!

Marcel Coulombe
Montmagny

Attendrons-nous longtemps?

(Lettre au cégep Garneau)

Qu'advient-il de ce centre de démonstration en science qui devait voir le jour dans un prochain avenir dans votre cégep? Il y a quelque temps, on annonçait dans les journaux qu'une subvention de plus d'un million \$ était accordée au cégep Garneau pour l'implantation de ce projet. Quelques mois sont écoulés depuis et... vos étudiants n'en entendent toujours pas. Plusieurs de mes amis sont étonnés! Que se passe-t-il? Y aurait-il désintéressement de la part des personnes concernées? Le projet mourra-t-il avant d'avoir vu le jour? Votre département de sciences ajouterait des cordes à son arc avec une telle acquisition! La concurrence est forte! Plusieurs institutions semblables à la vôtre oeuvrent dans la région, et il est toujours bon de s'approprier un «plus» que les autres.

Savez-vous qu'à l'heure des compressions budgétaires votre attitude est étonnante! Ne croyez-vous pas que votre clientèle en sciences périliterait de plus en plus en l'absence du dynamisme nécessaire au bon fonctionnement d'un établissement d'enseignement? On croirait presque que vous dormez sur le projet et la subvention annoncée! Qu'attendez-vous pour vous réveiller? Vos étudiants n'ont-ils pas droit au meilleur des services?

Isabelle Cousineau
Ancienne-Lorette

Enfin la radio!

(Lettre à la Société Radio-Canada, Sainte-Foy, Québec)

Depuis que l'historien Jacques Lacoursière et son équipe nous offrent leur superbe émission du dimanche matin «J'ai souvenir encore», Québec offre quelque chose de solide. Il était temps qu'une alternative à Radio-Flatulences et aux éternels de la plupart des stations FM soit offerte au public.

Les émissions de Lacoursière sont vivantes, passionnantes et pleines d'humour. L'heure théoriquement ingrate est bien choisie. Elle saisit ses auditeurs du bon pied: celui de la curiosité.

Félicitations à M. Lacoursière, à son équipe et, pour une trop rare fois, à la Société Radio-Canada.

Hugues Morrisette
Québec

Hors de la souveraineté, point de salut

Je suis un Québécois «pure laine». En effet, mes ancêtres sont arrivés au Canada au XVII^e siècle, dans la vallée de la Matapédia.

Toutefois, pour les souverainistes, je suis un traître. Je ne mérite pas de m'identifier comme étant Québécois. Je suis infodé au gouvernement fédéral, j'ai une mentalité de colonisé, je suis assimilé à la majorité anglophone, j'ai le pire défaut qui soit, (eh oui! Je suis bilingue), ça explique tout. Je ne peux être qu'un suppôt d'Ottawa. Enfin, je n'ai rien compris à la noble aventure souverainiste.

J'ai commis le crime, que dis-je, le péché mortel de voter NON au référendum. Ainsi, je me suis abaissé au rang des ethnies, des anglophones et des immigrants, à qui nos pédagogues n'ont pas encore réussi à laver le cerveau.

Eh bien! oui, je suis né Canadien, je m'en excuse humblement. Malgré les différences culturelles qui me distinguent des Canadiens des autres provinces, j'ai le front de croire que pour notre bien à tous, incluant celui des souverainistes, et particulièrement celui de nos jeunes, dont je ne veux pas voir les horizons rétrécis par une étroitesse d'esprit néfaste, nous pouvons beaucoup mieux prospérer et même beaucoup mieux protéger notre héritage culturel au sein de la Fédération canadienne, que dans un État économiquement affaibli et vulnérable.

Je défendrai jusqu'à mon dernier souffle l'intégrité de mon pays, le CANADA. Honni soit qui mal y pense.

Paul Lafrance
Loretteville

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à

l'adresse suivante:

Carrefour des lecteurs,

Journal LE SOLEIL,

925 chemin Saint-Louis, c.p. 1547,

Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

La ville: un enjeu écologique et social

Jean Cazes

L'auteur est géographe et demeure à Québec

Je réside à Limoilou, un de ces quartiers «qu'on croit non vivables, sales, dangereux et dépravés», pour reprendre les mots d'Alain Bouchard («Ces enfants qui croquent le petit Jésus» dans LE SOLEIL du 11 décembre).

Pourtant, dans mon coin, des gens souriants et fiers décorent leur balcon en tout temps. Il y a des arbres à profusion, de petits commerces sympathiques, et ça me prend à peine 25 minutes de marche pour aller dans le «Vieux». Je vois aussi plein d'enfants épanouis, brillants et sociables qui jouent dans les ruelles, dans les parcs et fréquentent des centres de loisirs à un coin de rue de leur maison.

Nature, sécurité, grands espaces propices à l'épanouissement de la famille: les promoteurs, les vendeurs de tondeuses et les maires de la banlieue savent jouer sur nos cordes sensibles en perpétuant des mythes! Je pense à des proches qui ont décidé d'élever leur fille à Saint-Hubert, sur la Rive-Sud de Montréal. Dans les rues larges comme des boulevards, le long desquelles s'alignent des maisons identiques séparées par de hautes clôtures, on interdit aux enfants de jouer au hockey! Je les imagine, ados, s'ennuyant de la ville animée...

J'espère qu'il y a dans cette banlieue une maison de jeunes, comme il y en a une à Val-Bélair! À l'écoute de ses citoyens, le maire bélairois n'a-t-il pas déclaré que l'avenir de «sa» ville passait dorénavant par son dé-

veloppement commercial et industriel? Pendant ce temps, à Saint-Augustin, autre «ville de la nature», les boisés du lac et ce qui reste de littoral rétrécissent comme peau de chagrin. Tout ça pour l'attrait de la «campagne»!

Je me pose de sérieuses questions

La banlieue ressemble de plus en plus à Los Angeles

sur la notion de culture distincte au Québec quand je pense à la banlieue, cette invention américaine de l'après-guerre. N'en déplaise à certains «nationaux» myopes, l'agglomération de Québec, par son étendue, ressemble de plus en plus à Los Angeles. Nouveaux développements éner-

gies et méga entrepôts typiques de nos voisins du Sud y poussent comme des champignons, au détriment des petits commerces et des services dans les quartiers centraux. On s'apprête par exemple à fermer d'autres écoles à Limoilou pendant qu'on en construit de nouvelles, souvent très loin, pour faire plaisir aux ex-citadins qui réclament toutes les facilités perdues en allant se planter dans des «champs de patates» comme Lebourgneuf!

Dans les villes bien planifiées-nombreuses en Europe-, les débats portent sur la sécurité dans le transport scolaire ou sur l'ajout de voies d'accès n'ont aucune raison d'être pour la simple raison qu'on y vit ensemble, que les commerces et services sont à deux pas et qu'il est plus coté mode

d'utiliser ses jambes, la bicyclette ou l'autobus pour se déplacer. Et comme on peut se passer de voiture dans une vraie ville, on a moins besoin de deux salaires pour faire vivre sa petite famille: voilà une piste à explorer pour le partage de l'emploi!

Les coûts économiques, sociaux et environnementaux du développement anarchique de nos villes ont été maintes fois exposés par des experts comme le géographe François Hurlbert ou des organismes tels que l'Union québécoise pour la conservation de la nature.

Je tiens à féliciter les Robert Fleury, Louis-Guy Lemieux et Alain Bouchard pour la sensibilité et l'amour qu'ils éprouvent à l'égard de Québec et ses habitants. Mais qui les écoute vraiment?

OPINIONS

La tournée politique du Père Noël

Il existe un Père Noël pour les chefs politiques. Je le sais, je l'ai accompagné dans sa tournée. On a commencé par le 24 Sussex, la résidence du premier ministre du Canada. Je me demandais comment Père Noël ferait pour entrer sans réveiller les gardes de la Gendarmerie. Il a choisi la cheminée qui donne directement dans la chambre à coucher de Jean et Aline. En trébuchant sur les chenets, il réveilla le profond dormeur qui tendit machinalement le bras vers une sculpture esquimaude.

« C'est moi » dit Père Noël qui, bien que de rouge vêtu, n'évoquait rien de familier au petit gars de Bytown. « Par où êtes-vous entré ? » demanda-t-il. « Par la cheminée voyons ! » « Il n'y a donc pas de caméras sur le toit ? Ni de détecteurs dans le conduit ? » s'étonna le premier ministre. « Oh ! Oh ! Oh ! Oh ! La GRC ne croit pas au Père Noël... »

Jean était maintenant tout à fait réveillé et s'enquit de son cadeau. « Une sculpture en forme de massue, comme celle d'Alfred Caillou », dit Père Noël. « J'ai pensé que pour quelqu'un qui vit à l'âge de Pierre (Elliott), ce serait tout à fait approprié. »

Tout en caressant la lourde pierre,

le premier ministre voulut reconduire son visiteur à la porte. « Je me suis regardé à la télévision hier soir, expliqua-t-il, et j'ai très mal dormi. » « Ne vous donnez pas la peine de me reconduire, dit Père Noël: je repartirai par la cheminée. » « Mais non, insista le petit Jean: l'alarme ne se déclenche pas quand on sort. Seulement quand on entre. Les gars de la GRC ont pensé à tout: s'il y avait un feu, je pourrais sortir sans les réveiller. »

Père Noël dut ensuite faire un détour par Outremont, chez le chef de l'opposition officielle, Lucien Bouchard. Il n'y avait pas de cheminée dans l'immeuble de l'avenue McNick. Mais Père Noël n'en avait pas besoin pour déposer le cadeau commandé par Jacques Brassard: la carte de membre du Parti québécois glissait facilement sous la porte de l'appartement.

Preston Manning reçut très mal 'Santa Claus' dans son ranch de Red Deer. « Nous les baptistes, nous ne croyons pas au Père Noël ! » dit-il brutalement. « Alors, ne pensez pas devenir premier ministre » répliqua le bonhomme à longue barbe blanche en tournant aussitôt les talons de ses bottines blanches.



Michel Vastel

Père Noël était en effet pressé d'arriver chez le ministre du Développement des ressources humaines dont la résidence secondaire de Winnipeg se trouvait sur son chemin de retour vers la capitale. Il était tout heureux de faire signer ses timbres de chômage par Lloyd Axworthy. « Mais c'est un travail saisonnier », protesta le ministre. Un Père Noël, comme chacun sait, ça travaille 24 heures par jour et sa tournée, dans un si grand pays, prend 18 jours. « Je fais mes 420 heures, dit Père Noël, et comme j'habite dans le Nord où le taux de chômage est de 25 %, j'ai droit à mes 32 semaines. » Le ministre hochait la tête. « Vous devriez aller expliquer ça à Francine Lalonde », suggéra-t-il.

Justement, Père Noël avait

quelqu'un à visiter sur l'île Jésus. Mais avant, il voulait faire un détour par Sudbury. On lui avait dit que la ministre de la Santé n'aimait pas les Pères Noël. « Avec leur grosse pipe, ils fument comme des cheminées », croyait-elle. Père Noël non plus n'aimait guère Diane Marleau. À vrai dire, ce n'est pas un cadeau qu'il voulait lui apporter, mais à tabac qu'il voulait la passer. Ce qu'il fit avant de repartir enfin vers Laval.

Père Noël s'arrêta au-dessus de la petite maison de la rue Clermont. Comme l'amie du ministre de l'Assurance-Emploi, Francine Lalonde, n'était pas sur sa liste, il fouilla dans sa hotte pour voir ce qu'il pourrait bien lui offrir. Il sortit un livre, le 'Portrait d'un homme seul' par Claude Fournier. Père Noël hésita, puis remit le livre où il l'avait pris. En fouillant encore dans sa hotte, il trouva une poupée Barbie. « Ça c'est pour Trudeau », expliqua-t-il en la remettant en place. Finalement, Père Noël trouva un cœur. « Francine Lalonde n'en a pas vraiment besoin, dit-il, mais ça lui fera tout de même plaisir. »

À quelques pas de là, se trouvait la cheminée du ministre du Patrimoine, Michel Dupuy y conservait en permanence un tapis de charbons ardents

sur lesquels il s'asseyait de temps à autre pour s'endurcir au traitement qu'on lui réservait à la Chambre des communes. Le Père Noël eut un peu chaud.

Et il repartit sans pouvoir laisser un cadeau: le ministre avait bien déposé ses deux sabots près de l'âtre, mais il avait les deux pieds dans l'un, et l'autre était enfoncé dans sa bouche.

ULTIME CHÉRUBIN

Père Noël ne pouvait pas manquer les pantoufles de l'ultime chérubin de la politique, gros rouge comme lui de surcroît. Même si la maison d'André Ouellet, dans le quartier de 'Hunt club' à Ottawa, rendait les rennes de Père Noël un peu nerveux, celui-ci tenait à y faire une petite halte. Il n'y a pas de cheminée dans la maison du ministre, et il y fait bon malgré tout. « Ce doit être bien isolé », se dit Père Noël.

Nous avons terminé la tournée au-dessus d'une coquette maison de North Hatley, dans les Cantons de l'Est. J'avais bien hâte de voir la tête de Jean Charest en apercevant la grande tunique rouge de Père Noël sortir de la cheminée. Hélas, Charest n'était pas chez lui: on lui avait demandé de faire le petit Jésus à la crèche du village...

LE CENTRE ALYNE-LEBEL

Des immobilisations qui répondent à des besoins précis

Brigitte Duchesneau

Présidente du Groupe de ressources techniques en Arts (GRT-Arts)

Voilà près de cinq ans, six organismes culturels œuvrant à Québec depuis environ 15 ans choisissaient de s'unir pour remédier à leurs nombreux problèmes de localisation. Déménagements fréquents et forcés (trois en trois ans pour quelques-uns), espaces souvent inadéquats — voire quasi insalubres — pour la création, les répétitions et le travail administratif, augmentation fréquente des coûts de location sur le marché commercial, pressions indues des propriétaires, constituaient depuis plusieurs années une réalité récurrente qu'ils ne pouvaient contourner.

Une adresse permanente, des locaux adéquats à coût abordable — c'est-à-dire sous les tarifs du marché — ces organismes en ont rêvé pour enfin pouvoir consacrer leur temps, leurs ressources et leur énergie à leur véritable mission, la production artistique et culturelle.

Mais au-delà de cette nécessité

Pour produire des oeuvres il faut des lieux et des équipements

de commune de « béton adapté », l'idée de se regrouper représentait pour ces six organismes de nouvelles possibilités de développement, une force accrue, une mise en commun de ressources diverses dans le respect des mandats respectifs de chacun. La solution de regroupement s'imposait encore davantage, lorsque le projet de locaux adaptés et permanents s'exprimait, pour chacun d'eux, en termes de « meilleur coût » et de « contrôle des dépenses et gestion des bénéfices ».

Le projet était formé, le défi lancé avec enthousiasme: « acquérir un immeuble, le rénover puis le gérer selon des objectifs communs ».

La ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications ont reconnu la pertinence de ce projet collectif puis appuyé financièrement sa réalisation, puisque du coup il apportait une solution créative et durable au problème récurrent de six organismes culturels distincts. La faisabilité du projet, les acquis pertinents et durables pour les six

promoteurs et le réalisme des prévisions qui tenaient compte de la volonté de maintenir le coût du loyer au minimum acceptable pour les organismes, en constituaient aussi les points forts.

TEMPS ET ÉNERGIE

Sous l'appellation Groupe de ressources techniques en Arts (GRT-Arts), les organismes ont, pendant près de quatre ans, investi le temps et l'énergie nécessaires pour acquérir, rénover, adapter puis finalement s'installer dans un édifice autrefois vacant qui répondait de bonne façon à l'ensemble de leurs besoins.

L'ancienne École technique, située sur le boulevard Langelier, à Québec, reprenait alors vie après quelques années d'abandon. Ils ont aussi élaboré ensemble diverses politiques de gestion adaptées spécifiquement à leur réalité d'organismes artistiques et culturels tout en assumant leur nouveau statut de copropriétaires résidents.

Aujourd'hui, plus d'un an après leur installation sur Langelier, le Conseil de la culture de la région de

Québec, l'Ensemble Anonymus, le Théâtre du Gros Mécano, le Centre de valorisation du patrimoine vivant, le Groupe Danse Par-

tout ainsi que le Théâtre des Confettis réalisent leurs activités de création, de production, d'enseignement, de promotion et d'administration dans des conditions adéquates, dans des locaux qui leur appartiennent et ce, au coût souhaité et prévu de 7,30 \$ le pied carré.

Ils partagent différents services, gèrent conjointement leurs équipements et les offrent en location à d'autres organismes à vocation similaire.

De disciplines et de mandats distincts, ils partagent maintenant une nouvelle identité commune qui s'affiche fièrement à la porte d'un édifice de briques rouges. L'immeuble qu'ils ont acquis puis baptisé Le Centre de production artistique et culturelle Alyne-Lebel représente des années de travail acharné, de luttes nombreuses et de développement de collaborations avec divers partenaires.



L'ancienne école technique du boulevard Langelier, à Québec, est devenue en 1994 le Centre de production artistique et culturelle Alyne-Lebel.

Il est l'expression d'une forte solidarité dans des conditions souvent difficiles, mais surtout il est la preuve tangible qu'ensemble ces organismes ont acquis la force nécessaire pour pouvoir changer les choses.

CRITIQUES NON FONDÉES

Malgré sa réussite, le Centre Alyne-Lebel ne règle pas tous les problèmes auxquels sont confrontés individuellement les organismes artistiques et culturels et ne les réglera pas tous non plus.

Mais malgré son impact positif et le dynamisme qu'il a créé dans le secteur culturel et le secteur Langelier, il fait l'objet depuis quelque temps de critiques non fondées.

Comme si l'on n'avait pas sonné à la bonne porte, ou encore comme si l'on ne voulait pas loger à la bonne adresse les organismes qui ont créé le Centre Alyne-Lebel, des informations in-

complètes ou même déformées ont été véhiculées ici et là lors d'entrevues ou de conférences de presse.

Nous ne savons que penser réellement de ces propos ou des objectifs qui les sous-tendent. Nous préférons, pour le moment, croire qu'il s'agit d'une mauvaise connaissance du projet, de son histoire ainsi que de celle des organismes fondateurs du Centre Alyne-Lebel.

Nous n'avons pu, cependant, passer cette situation sous silence, ni nous empêcher de mettre certains faits en lumière pour présenter, sous son vrai jour, un des projets d'équipement résidentiel à vocation artistique et culturelle à Québec qui a réussi à répondre à des besoins précis et pressants et qui verra à appuyer le développement des organismes qui l'ont créé.

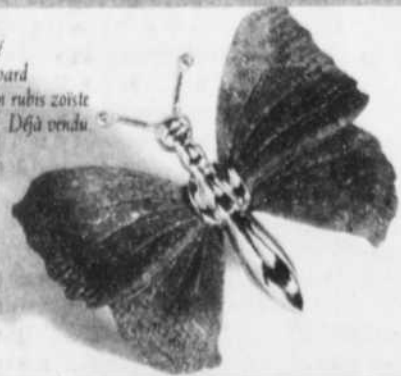
La nécessité, dit-on, est mère de l'invention. Sous cet angle, oui, la

maternité du Centre Alyne-Lebel peut être attribuée à la nécessité. Mais ce proverbe ne saurait cependant s'appliquer à la création elle-même ou aux artistes — puisque pour créer, innover et produire des oeuvres, il est préférable de disposer de lieux et d'équipements adéquats.

Le Centre de production artistique et culturelle Alyne-Lebel est situé au 310, boulevard Langelier à Québec. Ses portes sont ouvertes à la création, à l'échange, à la discussion, au développement et, bien sûr, aux artistes, travailleurs, gestionnaires et artisans du secteur culturel de Québec et d'ailleurs.

Ses portes sont aussi ouvertes à tous ceux et celles qui souhaiteraient, à leur tour, réaliser des projets de développement avec fierté, comme l'ont fait les six organismes fondateurs du Centre Alyne-Lebel qui y ont cru et qui y croient encore.

Exclusivité
Hélène Savard
Papillon en rubis zébré
et or 14K. Déjà vendu



W.R. Savard vous offre son *solde* avant Noël.

Afin de vous faciliter l'achat de vos cadeaux, nous avons pris le temps de faire une sélection spéciale parmi nos prestigieuses collections et de vous l'offrir à rabais, juste à temps pour Noël.

Horaires à partir du 7 décembre, en semaine, tous les soirs jusqu'à 20h, samedi de 9h à 17h

OUVERT DIMANCHE de 11h à 17h

W.R.
SAVARD
BIJOUTIER-JOAILLIER

2485, chemin Saint-Louis
Sillery
418.653.3115

MAINTENANT CHEZ LÉON: FAITES VOS ACHATS DE NOËL À DES

AUCUN
DÉTAILLANT
S.V.P.!

PRIX DU

EN COURS
NE MANQUEZ
PAS ÇA!

"BOXING DAY"

Hâtez-vous! Vous avez attendu 52 semaines pour profiter des plus bas prix de l'année! De formidables bas prix à ne pas manquer dans tous nos magasins. Voici quelques exemples!



- PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI • ARTICLES OFFERTS JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS • AUCUNE COMMANDE TÉLÉPHONIQUE
- AUCUN DÉTAILLANT S.V.P. • NON APPLICABLE SUR LES ACHATS ANTERIEURS

LAVAL
Centre 2000
boul. Saint-Martin Ouest,
sortie 9 de l'autoroute
des Laurentides

RIVE-SUD
GREENFIELD PARK
Centre commercial
Greenfield Park
387, boul. Taschereau

VANIER
100, Chabot
à proximité
des Halles
Fleur de Lys

SAINT-FOY
2600,
boul. Laurier
Place de
la Cité

MONTRÉAL 335-7441

MONTRÉAL 861-6968

683-9600

657-6902

Léon
DEPUIS 1909

LA SEULE CHAÎNE DE
SUPERMAGASINS
DE MEUBLES AU PAYS

Profitez d'un
RABAIS
additionnel*

si vous
emportez
votre achat

Exclusion faite de petits articles

OUVERT VENDREDI

9h à 21h
Samedi 9h à 17h
24 déc. 11h à 15h
25 déc. fermé
26 déc. 13h à 21h

*S.A.C. Toutes les taxes et les frais d'administration de 45 \$ sont payables au moment de l'achat. (Exemple: sur un achat de 2000 \$ les frais équivalent à un taux annuel de 2,25%). Les prix varient selon la région.

Le choix d'un magasin à l'autre. Le rabais "emportez" n'est pas applicable sur tous les achats. Livraison sans frais dans les zones désignées. Solde dû le 15 janvier 1997. Non applicable sur les achats antérieurs et les articles en solde. Renseignez-vous pour d'autres modalités de paiement.